



Les MRC **Les grands développeurs économiques du Québec**



Postes Canada : N° PP41870516



**Célébrons
l'emploi
à la grandeur
du Québec!**

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
24.OCTOBRE.2018
createurs-emplois.ca



**PLUS
QU'UN
REER**



fondaction.com



FONDATION
Donner du sens à l'argent.

Il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent; le passé n'est pas indicatif du futur. Ces titres sont placés au moyen d'un prospectus contenant de l'information détaillée importante à leur sujet, notamment sur les frais. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus à fondaction.com.

Sommet du G7 dans Charlevoix

« Un programme qui reflète nos valeurs et nos ambitions » (Justin Trudeau)



Crédit photo : Adam Scotti (CPM)

Des participants du Sommet du G7, dans la région de Charlevoix, lors d'un déjeuner de travail.

(JB) Lors du Sommet du G7 qui s'est tenu dans la région de Charlevoix en juin dernier, les dirigeants ont discuté des moyens d'investir dans la croissance économique et de préparer les gens aux emplois à venir. Ils ont réitéré leur engagement à faire avancer l'égalité des sexes, à se porter à la défense de leur démocratie et ont discuté des changements climatiques, des océans et de l'énergie verte.

Le Canada, de concert avec l'Union européenne, l'Allemagne, le Japon, le Royaume-Uni et la Banque mondiale, a annoncé un investissement de près de

3,8 milliards de dollars canadiens pour offrir une éducation de qualité aux femmes et aux filles qui vivent en situation de crise, de conflit ou dans des États fragiles. Le gouvernement affirme qu'il s'agit du plus grand investissement de ce genre jamais réalisé. On a parlé du rôle de l'éducation comme outil pour lutter en faveur de l'égalité.

L'avenir de l'économie

Au cours de ce même sommet, les dirigeants ont discuté de l'avenir de l'économie. Ils ont souligné leur responsabilité commune de créer une croissance économique durable qui profite au plus grand nombre, en particulier à

ceux qui risquent d'être laissés pour compte. Ils ont signé la Déclaration de Charlevoix, un document qui affirme l'engagement commun à combattre la pauvreté, à parvenir à l'égalité des sexes, à réduire les inégalités des revenus et à offrir un meilleur accès aux ressources financières aux populations. Ils ont également pris l'engagement de mettre de l'avant une vision commune pour l'avenir de l'intelligence artificielle, en plus de promouvoir des modes de financement innovateurs qui favorisent le développement international.

Les changements climatiques au cœur des préoccupations

Les dirigeants du G7 ont discuté des moyens de lutter contre les changements climatiques et de l'importance d'investir dans l'énergie propre et de protéger les océans et les communautés côtières. Conscients du fait que le plastique représente une menace importante pour la santé des océans, cinq pays ont convenu d'adopter la Charte sur les plastiques dans les océans, qui a pour objet d'éliminer la pollution du plastique. On a invité les entreprises à souscrire à cette vision puisqu'elles pourraient réaliser des profits en réduisant leurs coûts liés aux plastiques. Le

Canada a annoncé qu'il investira 100 millions de dollars pour éliminer la pollution plastique et les déchets marins dans les océans de la planète.

Au terme du Sommet, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau a déclaré : « Nous faisons face à des enjeux sociaux, économiques et environnementaux urgents qui transcendent les frontières. Ce n'est qu'en travaillant tous ensemble que nous pourrions trouver les solutions innovatrices dont nous avons besoin pour parvenir à des résultats significatifs pour les gens à travers le monde. Le Canada est déterminé à travailler de concert avec les autres pays pour combattre les inégalités, créer une croissance économique qui profite au plus grand nombre et laisser une planète en meilleur état aux générations de demain ».

Rappelons que le G7 est un groupe informel de sept économies du monde développé. Il comprend le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'Union européenne a été conviée au Sommet du G7 pour la première fois en 1977, mais elle ne fait pas partie du cycle de rotation de l'accueil des sommets. ■

Le Québec et les entreprises qui façonnent son économie

« Bienvenue dans ce nouveau Québec de la prospérité partagée » (Philippe Couillard)

JACQUES BÉLANGER

jbelanger@journal-local.ca

C'est en ces termes que le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard a défini l'effervescence de l'économie québécoise lors de la soirée de la première édition du Gala du Prix Créateurs d'emplois du Québec. Il a été impressionné par la qualité des lauréats et leur engagement à créer ou maintenir de l'emploi dans leur région respective.

Chaque région administrative du Québec possède des outils uniques de savoir-faire et d'ingéniosité qui font de ses entrepreneurs les chefs de file de l'économie actuelle et future. La création d'un événement prestigieux comme le Prix Créateurs d'emplois du Québec s'avérait particulièrement pertinente. C'est dans cette optique que M. Couillard a salué les créateurs et créatrices d'emplois. « C'est un honneur et un plaisir pour moi que de me

retrouver parmi vous, vous qui créez des emplois sur le terrain, et surtout, partout dans nos régions. J'apprécie beaucoup que cet événement ait une couleur régionale ».

Des entrepreneurs de tous les secteurs de notre économie ont été honorés lors de cette soirée prestigieuse. Pour le premier ministre du Québec, il ne faut pas surestimer le rôle du gouvernement dans la croissance économique et la création d'emplois. « Il ne faut pas le surestimer parce qu'il y a des leviers extérieurs au Québec, il existe des circonstances internationales. Mais, avant tout, c'est à vous que revient la tâche de créer de l'emploi et vous le faites très bien ». M. Couillard ajoute qu'il ne faut pas sous-estimer le rôle tenu par le gouvernement. « Lorsqu'on crée un environnement fiscal favorable, quand on allège la réglementation et qu'on crée un climat propice à l'investissement, on redonne confiance aux gens d'affaires et les investissements suivent. Nous sommes déjà sur la bonne voie et il faut continuer sur cette même lancée ».

Le Québec reconnu à l'étranger

L'ensemble des régions administratives du Québec contribue à faire rayonner son savoir-faire à l'étranger. Philippe Couillard a pu le constater au fil des ans. « Ce qui me fait plaisir, c'est de voir de quelle façon on me parle du Québec quand je me déplace à l'extérieur de nos frontières. Je peux vous dire que cette perception est devenue de plus en plus tangible. Fini le Québec des déficits chroniques, de l'endettement. Fini le Québec du chômage, le Québec né pour un petit pain. Bonjour le nouveau Québec des moyens retrouvés, des entrepreneurs dynamiques et la prospérité pour tous nos concitoyens et concitoyennes (...) dans ce nouveau Québec de la prospérité partagée ».

Une œuvre à continuer

Bien que les conjonctures économiques soient toujours favorables, les entrepreneurs québécois ne doivent pas s'asseoir sur leurs lauriers. Le climat économique incertain entre les États-Unis et le Canada ainsi que

les soubresauts de l'économie mondiale ne permettent pas de faire des prédictions à long terme. Cependant, les gens d'affaires du Québec doivent poursuivre leur recherche de l'excellence grâce à leur travail et leur créativité. Le journal *Nouvelles Économiques* continue de vous tenir au courant des activités et événements à caractère économique des régions québécoises. ■



Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, lors de son allocution au début du gala du Prix Créateurs d'emplois du Québec.

Crédit photo : image tirée d'une captation vidéo d'Alain Simard, de Digipoint.



VOS NOUVEAUX OUTILS POUR MIEUX RECRUTER

- Un parcours d'embauche personnalisable
- La présélection en ligne de candidats
- La possibilité de colorer votre compte

Jobillico
VOUS SEREZ PLUS HEUREUX



Crédit photo : Alain Simard, DigiPoint

De gauche à droite : MM. Pierre Cassivi, fondateur et président-directeur général du Prix Créateur d'emplois du Québec; Andrew Kulakowski, membre du jury; Éric Forest, président du jury; M^{me} Mariepier Tremblay, M. Luc Paradis et M. Alain Webster, membres du jury; M. Marius Brisson, vice-président de la stratégie et du rayonnement des affaires pour le Conseil du patronat du Québec.

Le Prix Créateurs d'emplois du Québec

Le jury a procédé à la sélection des entreprises lauréates

JACQUES BÉLANGER

jbelanger@journal-local.ca

C'est chose faite. Les cinq membres du jury du Prix Créateur d'emplois du Québec ont terminé la compilation des résultats et ont identifié les entreprises qui se verront obtenir un prix pour l'une des deux catégories – Champion ou Coup de cœur –, de même que le Grand Prix Créateurs d'emplois et de prospérité du Québec et le Grand Prix Coup de cœur et de prospérité du Québec. Cette année, les organisateurs innovent puisqu'une nouvelle catégorie voit le jour : le Grand Prix Manufacturier innovant et Créateur d'emplois du Québec. Le nom des entreprises lauréates sera connu lors du Gala qui se tiendra le 24 octobre prochain au Centre des congrès de Québec.

Honorable Éric Forest, président du jury

Conseiller municipal, homme d'affaires, ancien maire de Rimouski et sénateur, l'honorable Éric Forest a plusieurs cordes à son arc. Il assurera la présidence du jury du Prix Créateurs d'emplois du Québec pour une seconde année.

Depuis plus de 40 ans, cet ancien président de l'Union des municipalités du Québec

(UMQ) œuvre au développement de l'Est-du-Québec. Comme maire de Rimouski, il a mis sur pied une vision stratégique qui a contribué au développement d'une communauté respectueuse et solidaire. L'année 2014 en fut une de prestige pour lui puisqu'il a remporté le tant convoité Prix Jean-Paul-L'Allier, qui honore un élu québécois s'étant illustré par sa vision, son leadership et ses réalisations en urbanisme et en aménagement du territoire.

Mariepier Tremblay

Pour M^{me} Tremblay, il s'agit également de la seconde édition du Prix Créateur d'emplois du Québec à titre de membre du jury. Elle est professeure agrégée au département de management à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval et titulaire de la Chaire en entrepreneuriat et motivation.

Ses champs d'intérêt de recherche gravitent autour de l'entrepreneuriat, du processus collectif d'identification d'opportunités et des nouvelles générations d'entrepreneurs. Elle est également la nouvelle présidente du CA d'Entrepreneuriat Laval (qui seconde les membres de la communauté universitaire dans le démarrage d'entreprises) et responsable de l'Académie de la relève entrepreneuriale – CDPQ. Ses domaines d'enseignement sont : Créativité et innovation, Entrepreneuriat et

développement local, Entreprises familiales et transmission d'entreprises.

Luc Paradis, un nouveau membre du jury

La réputation et le savoir-faire de M. Luc Paradis ne sont plus à démontrer. C'est une figure bien connue de la communauté d'affaires qui occupe, pour une première fois, le fauteuil de membre du jury du Prix Créateur d'emplois du Québec. M^e Paradis est spécialisé en droit commercial, corporatif et en insolvabilité. Il œuvre, entre autres, en fusion, acquisition et franchisage d'entreprises. Sa profession l'a amené à acquérir une grande expertise en capital de risque pour avoir représenté Fondation, le Fonds de développement de la CSN.

Au chapitre des implications, Luc Paradis a été un des principaux instigateurs du regroupement de la Chambre de commerce des Entrepreneurs avec la Chambre de commerce de Québec, en 2007. Il a été président de la Chambre de commerce de Québec en 2010-2011. Il est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Université Laval.

Andrew Kulakowski

Il s'agit d'une seconde expérience à titre de membre du jury du Prix Créateur d'emplois

du Québec pour le président-directeur général de Fersche Solutions, M. Andrew Kulakowski. Cette firme est spécialisée en solutions pour les besoins de modernisation et de gestion pour IBM. Cette entreprise compte à son actif plus de quatre décennies d'expérience au service de 22 000 entreprises situées aux quatre coins de la planète, dont Adidas, Avron, CVS, Royal Caribbean Cruises, Bureau en gros et Universal Music Group.

Alain Webster

M. Webster est professeur titulaire du département d'économique de l'École de gestion de l'Université de Sherbrooke. Il a été auparavant membre du comité de gestion de l'Université de Sherbrooke de 2007 à 2017, à titre de vice-recteur à l'administration et au développement durable et aux relations gouvernementales. Le professeur Webster possède une formation universitaire en écologie et en économie. Ses principaux travaux de recherche traitent de l'utilisation d'instruments économiques dans la gestion des changements climatiques et dans la mise en œuvre de stratégies de développement durable. Notons qu'il siège comme membre du jury du Prix Créateur d'emplois du Québec pour une deuxième année consécutive. ■



**30 000 COEURS
À L'OUVRAGE**

**FIER CONSTRUCTEUR
D'EMPLOIS AU PAYS.**

L'édition 2018 du Prix Créateurs d'emplois du Québec

Des entreprises d'une qualité exceptionnelle

PIERRE CASSIVI

Collaboration spéciale

Le Québec tout entier regorge d'entreprises dynamiques dirigées par des gens d'affaires qui ont le désir de créer des emplois dans leur région. Pour cette deuxième édition du Prix Créateurs d'emplois du Québec, nous avons eu davantage de temps pour nous préparer et la cueillette des données effectuée par notre équipe nous a réservé de fort belles surprises. Nous avons reçu des candidatures des 17 régions administratives du Québec où l'on retrouve des entreprises d'exception.

Un premier constat s'impose. Le savoir-faire et le dynamisme des entrepreneurs québécois

sont toujours aussi présents dans le panorama économique de chez nous. Les créations d'emplois ne manquent pas, avec l'originalité et la créativité, deux qualités qui sont toujours au rendez-vous. À la lumière des informations que les entreprises nous ont livrées, on réalise que ces créations d'emplois visent plusieurs secteurs spécialisés, donc fort bien rémunérés. À ce titre, on peut dire que les emplois sont intéressants, tant en nombre qu'en qualité.

À cet exploit, qui consiste à créer de l'emploi, s'ajoute une autre dimension importante : le maintien de ceux-ci. Cet élément forme un des critères que l'on pose sur la balance lorsque vient le temps de choisir les candidats au Prix Créateurs d'emplois du Québec, catégorie Coup de cœur. Réussir à maintenir le même nombre d'employés, et ce, malgré les

problèmes auxquels les entrepreneurs doivent faire face, démontre que ces employeurs travaillent sans relâche pour le bien de leur communauté. Certaines régions subissent durement les fermetures d'entreprises et, lorsque ça arrive, c'est toute une collectivité qui souffre.

Le Prix Créateurs d'emplois du Québec est décerné à des entreprises de chacune des 17 régions administratives du Québec selon deux catégories. Cette façon de procéder permet de saluer le succès de 34 lauréats. À ces prix s'ajoutent deux distinctions d'ordre national : le Grand Prix Créateur d'emplois et de prospérité du Québec, le Grand Prix Coup de cœur et, une nouveauté cette année : le Grand Prix Manufacturier innovant et Créateur d'emploi. Pour choisir le lauréat,

le jury s'est basé sur les critères suivants : l'innovation de produits, l'innovation de procédés, l'innovation organisationnelle et l'innovation de commercialisation ou marketing. Au total 37 entreprises du Québec verront leurs efforts reconnus.

Cette seconde édition, qui se tiendra le 24 octobre prochain au Centre des congrès de Québec, promet d'être à la fois somptueuse et fertile en émotion. Les entrepreneurs des quatre coins du Québec sont invités à réserver leurs billets ou leurs tables corporatives. Ce sera une soirée conviviale, où tous les gens d'affaires présents pourront échanger avec leurs confrères des autres régions et, qui sait, lier de nouveaux partenariats. C'est un rendez-vous à ne pas manquer! ■



Photo prise lors de la première édition du Prix Créateurs d'emplois du Québec. De gauche à droite : Yves-Thomas Dorval, président-directeur général du Conseil du patronat du Québec; Louis-Marie Beaulieu, président et chef de la direction du Groupe Desgagnés; Claude Trotter, directeur de Canards du Lac Brome, lauréat du Grand Prix Coup de cœur et créateur de prospérité du Québec 2017; Philippe Couillard, premier ministre du Québec; Paul Raymond, président et chef de la direction de Groupe Alithya, lauréat du Grand Prix Créateurs d'emplois et Créateur de prospérité du Québec; Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation; Pierre Dolbec, président de la Corporation des parcs industriels de Québec et Pierre Cassivi, fondateur et président-directeur général du Prix des Créateurs d'emplois du Québec.



Au Centre des congrès de Québec, les invités du Gala du Prix Créateurs d'emplois du Québec ont célébré le talent et le succès de leurs pairs dans un décor somptueux.



Tous les lauréats du Prix créateurs d'emplois du Québec, catégorie Champion.



Tous les lauréats du Prix créateurs d'emplois du Québec, catégorie Coup de cœur.



CET ESPACE EST SÉCURISÉ PAR

CÔTÉ FLEURY
Systèmes de sécurité | Serrurerie

Lundi au vendredi : 8 h à 18 h • Samedi : 8 h à 12 h
Service d'urgence 24 h

BIEN SÛR!

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INSTITUTIONNEL | 418 683-3333 | COTEFLEURY.COM

NOUVELLES ÉCONOMIQUES

Le Journal d'affaires | www.journal-local.ca

JOURNAL.CA INC.

1405, av. St-Jean-Baptiste, bureau 104
 Québec (Québec) G2E 5K2
 Tél. : 418 780-0999
 Télécopieur : 418 780-0800
 info@journal-local.ca
 www.journal-local.ca

DIRECTION

Éditeur-directeur général :
Pierre Cassivi

RÉDACTION

Journaliste : **Jacques Bélanger**
 jbelanger@journal-local.ca

COMITÉ DE CORRECTION

Révisure/Correctrice :
Malika Schneider

Collaboratrice : **Suzie Lemay**

Photographes : **Sébastien Dion,**
Gilles Fréchette, Frédéric Lavoie

Collaborateurs jeunesse :

Alexandra Cassivi
David Cassivi

PUBLICITÉ

Ghislain Gaudreau
 Développement des affaires
 Cell. : 418 998-0970
 ventes@journal-local.ca

Sylvie Charest
 Développement des affaires
 Cell. : 418 254-4367
 scharest@journal-local.ca

Ginette Demers
 Développement des affaires
 Cell. : 418 871-1274
 gdemers@journal-local.ca

Alain Lepage
 Développement des affaires
 Cell. : 581 986-4530
 alepage@journal-local.ca

ADMINISTRATION

Suzie Lemay

IMPRESSION

Hebdo Litho
 Dépôt légal :
 Bibliothèque nationale du Québec
 Convention de la Poste-publications
 Postes Canada : No 41870516

WEBMESTRE

René Déry

PRODUCTION

Viva Design
 production@journal-local.ca

320 organismes que nos journaux accompagnent dans leur mission d'entraide et de bénévolat



PIERRE CASSIVI

Collaboration spéciale

Une société sans bénévolat et sans entraide est une société dysfonctionnelle. C'est pour cette raison que les organismes communautaires sont essentiels pour assurer un tissu social cohérent dans la société où nous vivons. Dans cette optique, Journal.ca se fait un devoir de valoriser les organismes et saluer ceux et celles qui leur permettent de mener leur mission.

Grâce aux organismes communautaires, les personnes dans le besoin peuvent avoir accès à des conseils, de l'accompagnement et des denrées. Ces actions sont possibles grâce aux bénévoles, des personnes animées par un fort sentiment d'entraide et d'altruisme. La région

de Québec comprend plus de 320 organismes que nos publications accompagnent dans leur démarche. Toute cette aide et le bien qui en émane sont le fruit d'hommes et de femmes qui consacrent du temps à venir en aide à leur prochain. Dans un siècle où le temps est une ressource particulièrement rare, ça fait chaud au cœur de savoir qu'en cette époque centrée sur son ego, il existe des gens de cœur et de compassion.

Toute l'équipe de Journal.ca est sensible aux causes endossées par les organismes de la région. Nous nous informons sur leurs activités et nous nous faisons un devoir de les accompagner lors des événements qu'ils tiennent afin d'en faire part aux lecteurs et lectrices de nos publications. Nous invitons les organismes à communiquer avec nous afin de nous faire part de leur cause et des événements (activités sociales, collectes de fonds, etc.) Nos journalistes se feront un plaisir d'assister à ces activités.

De précieux partenaires

Je tiens également à saluer et remercier les partenaires de nos publications, les commanditaires et les commerçants qui font que nous pouvons consacrer la moitié du contenu de nos journaux aux organismes communautaires. Leurs investissements nous permettent de valoriser les organismes et de faire la promotion du bénévolat. Je pense,

entre autres, aux Caisses Desjardins, qui poursuivent une mission de coopération et s'avèrent de précieuses alliées.

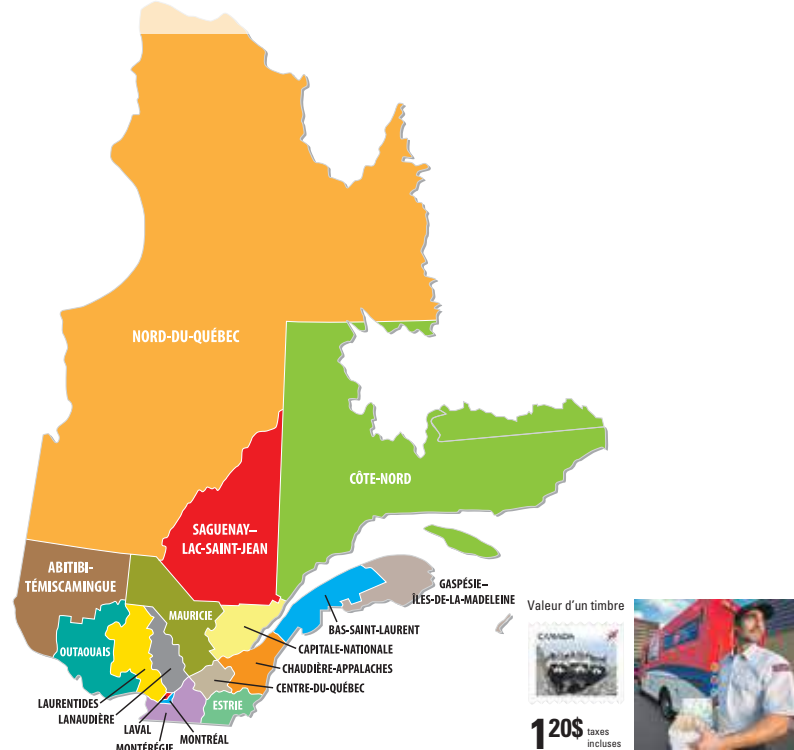
Le mardi 21 août, Journal.ca tiendra une rencontre avec des organismes de la région de Québec afin de saluer leur engagement et leur générosité. ■



La dernière édition du journal d'affaires *Nouvelles Économiques*.

Achat de publicité : ventes@journal-local.ca

TERRITOIRE DE DISTRIBUTION



DISTRIBUTION À LA GRANDEUR DU QUÉBEC 8000 COPIES

POSTES CANADA CANADA POST 7167 EXEMPLAIRES

1133	Municipalités du Québec, adressé
125	Députés provinciaux, adressé
78	Députés fédéraux du Québec, adressé
1085	Entreprises, zones et parcs industriels, adressée
5208	Zones et parcs industriels au Québec, non adressé

Le journal d'affaires

MOIS	DATE DE TOMBÉE	DATE DE DISTRIBUTION
Septembre	8 août 2018	22 août 2018
Octobre	12 septembre 2018	26 septembre 2018
Novembre	10 octobre 2018	24 octobre 2018



Le leader mondial de la fabrication
d'avions et de trains

BOMBARDIER

Les MRC du Québec

Des alliées pour l'économie du Québec

JACQUES BÉLANGER

jbelanger@journal-local.ca

Les municipalités régionales de comtés (MRC) sont des entités administratives assurant la gestion régionale des municipalités locales et jouissant d'un pouvoir de juridiction et de réglementation dévolu par le gouvernement du Québec. Selon le dernier recensement du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), il y a 87 MRC et 14 villes et agglomérations exerçant certaines compétences de MRC. Sur 1 110 municipalités locales, 1 067 font partie d'une MRC et les autres sont hors MRC.

La MRC est dirigée par un conseil formé du maire de chacune des municipalités locales dont le territoire est compris dans celui de la MRC ainsi que tout autre représentant d'une

municipalité locale selon ce que prévoit le décret constituant la MRC. Le conseil est dirigé par un préfet. Ce dernier est élu par les membres du conseil parmi ceux d'entre eux qui sont maires. Le conseil peut aussi décider que le préfet est élu par les citoyens. Actuellement, 14 préfets sont élus au suffrage direct.

Les compétences des MRC

Parmi les compétences des MRC, mentionnons l'aménagement du territoire, la confection des rôles d'évaluation et la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes. La MRC s'occupe également de l'élaboration du plan de gestion de matières résiduelles et du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Enfin, elle est responsable du développement local et elle agit dans les territoires non organisés (TNO) comme si elle était une municipalité locale.

Les villes et agglomérations qui exercent certaines compétences de MRC sont Gatineau, l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, Laval, l'agglomération de La Tuque, Lévis, l'agglomération de Longueuil, Mirabel, l'agglomération de Montréal, l'agglomération de Québec, Rouyn-Noranda, Saguenay, Shawinigan, Sherbrooke et Trois-Rivières. Les populations de moins de 10 000 habitants accueillent 5 MRC; celles de 10 000 à 49 999 habitants, 58; de 50 000 à 99 999 habitants, 14; de 100 000 et plus, 10, pour un total de 87.

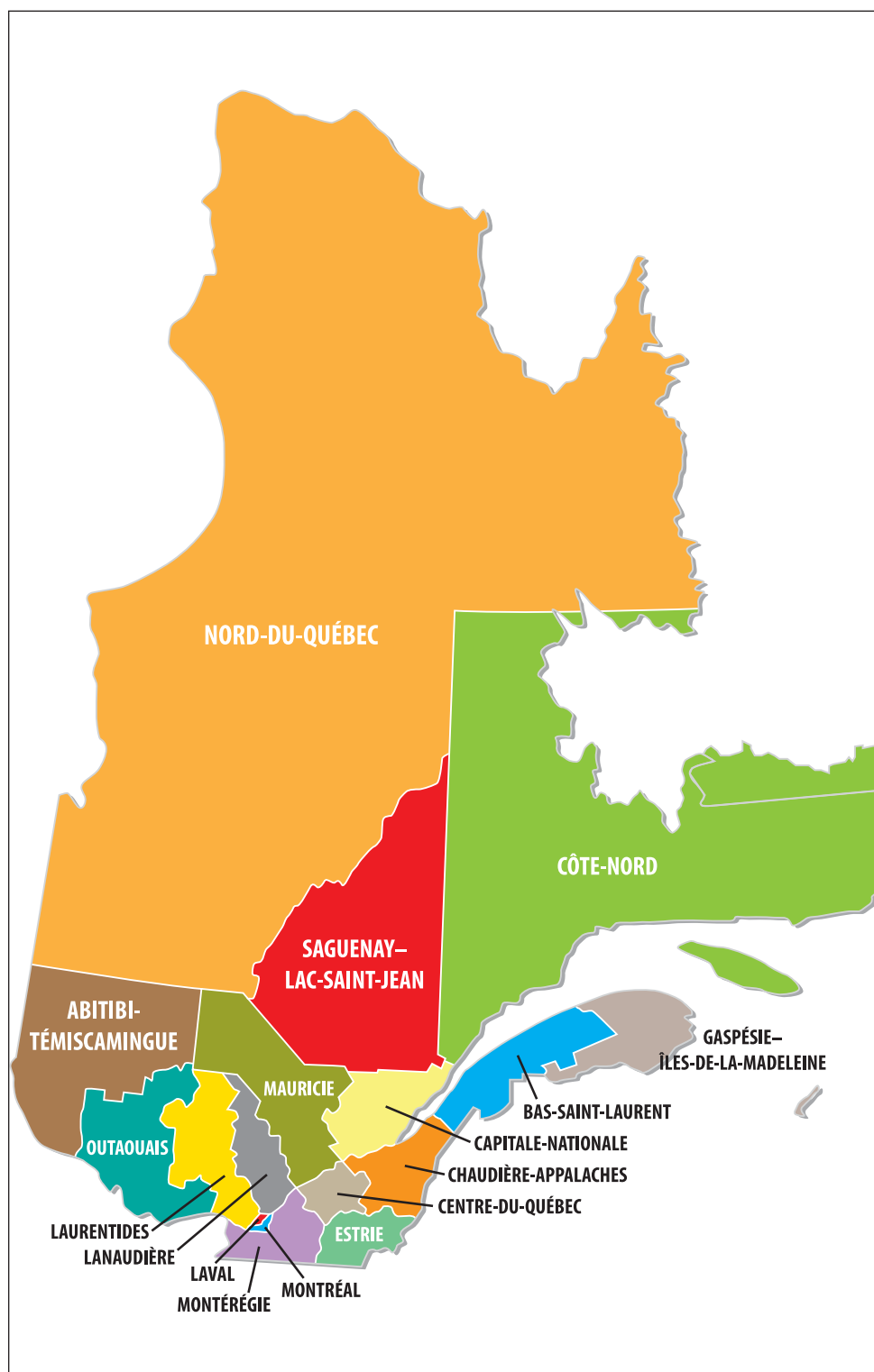
Le conseil de la MRC

Le conseil de la MRC se compose du maire de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC ainsi que de tout autre représentant de ces municipalités, selon ce que prévoit le décret constituant la MRC. Si le préfet est élu au suffrage universel, il doit être ajouté à cette liste. Le préfet est

élu d'entre les maires par les membres du conseil. Cette élection est faite au scrutin secret lors d'une séance de conseil.

Le conseil de la municipalité locale dont le maire est élu préfet peut désigner parmi ses membres une personne pour le remplacer à titre de représentant de la municipalité. Le mandat du préfet dure deux ans (quatre ans pour un préfet élu au suffrage universel). Toutefois, il prend fin lorsque le préfet démissionne de ce poste, est destitué ou cesse d'être maire d'une municipalité locale dont le territoire est compris dans la MRC. Lorsque le maire de la ville centre est d'office préfet, il ne peut démissionner ou être destitué.

Source : <https://www.mamrot.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/mrc/>. ■



Fière de transporter et supporter les créateurs d'emplois au Québec
Proud to carry and support the job creators of Quebec

AIR CANADA
MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE
A STAR ALLIANCE MEMBER

CASINOS DU QUÉBEC

CASINO

La Société des casinos du Québec salue les créateurs d'emplois !

Véritables instruments de développement économique et touristique, les casinos du Québec génèrent 8 200 emplois directs, indirects et induits* au Québec.

par pur plaisir

casinosduquebec.com 1800 665-2274 18+

* Source : Groupe Altus et E&B DATA, 2016.

Prix Créateurs d'emplois du Québec 2018

Un événement national sur la création d'emplois au Québec !

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
24. OCTOBRE. 2018

RÉSERVEZ VOS TABLES CORPORATIVES OU BILLETS !
www.createurs-emplois.ca

PRÉSENTÉ PAR **FONDACTION** Donner du sens à l'argent.

PARTENAIRES FONDATEURS
Corporation des parcs Industriels - Québec
CPQ

Cégeps&Cies – Capitale-Nationale

L'expertise de 4 cégeps pour relever les défis de votre entreprise

Collaboration spéciale

CÉGEPS&CIES-CAPITALE-NATIONALE

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, de transformation numérique et de concurrence internationale, toute l'entreprise est mobilisée. Les employés font partie des solutions pour augmenter la productivité et l'efficacité au travail. La main-d'œuvre qualifiée devient un enjeu majeur et développer les compétences s'avère primordial pour tirer son épingle du jeu. Saviez-vous que Cégeps&Cies – Capitale-Nationale est là pour relever ces défis avec vous?

Qui dit développement des compétences dit formation! Les services aux entreprises des quatre cégeps de la Capitale-Nationale, soit les cégeps Champlain - St. Lawrence, Garneau, Limoilou et Sainte-Foy ont uni leurs forces sous la bannière Cégeps&Cies - Capitale-Nationale afin de mettre leur expertise et leur savoir-faire à la disposition des entreprises de la région. Celles-ci peuvent ainsi bénéficier d'un large éventail de formations pensées et conçues pour répondre aux besoins spécifiques de leur main-d'œuvre.

Depuis 50 ans, les cégeps de la région de Québec sont partenaires des entreprises. Ils ont développé des formations et des services qui correspondent à la réalité des travailleurs et du marché de l'emploi.

Unir leurs forces sous une même bannière permet de réaffirmer le leadership du réseau collégial dans la région et de faciliter la tâche aux entreprises en offrant un seul point de chute pour consulter l'offre globale des services offerts.

Formation clé en main et reconnaissance des acquis

Cégeps&Cies - Capitale-Nationale permet aux entreprises de bénéficier de l'expertise de près de 2 000 enseignants, formateurs et conseillers experts qui œuvrent auprès d'une clientèle adulte et de travailleurs, pour développer les compétences de leurs employés. L'offre de perfectionnement s'étend de la formation clé en main regroupant diverses entreprises, offerte dans les laboratoires des cégeps ou en entreprise, à la formation sur mesure offerte en groupes privés, en passant par le coaching et les services-conseils.

Les cégeps ont aussi développé des services en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). Cette démarche offre non seulement l'occasion de formaliser l'expérience de travail par l'obtention d'un diplôme, mais elle reconnaît également l'apport des employés à l'entreprise et leur ouvre la porte pour de nouvelles expériences de travail.

Objectif 2025 pour la région de Québec



Ce regroupement des cégeps de la Capitale-Nationale s'inscrit en droite ligne avec la vision 2025 de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec et de la communauté d'affaires de la région. Parmi les grandes orientations définies pour participer à l'essor économique de la région d'ici 2025, accroître les compétences, notamment en facilitant l'interaction entre le monde des affaires, les collèges et les universités, est identifié comme une action prioritaire.

Domaines d'expertise et de formation

La liste suivante n'est pas exhaustive puisque des formations sur mesure peuvent toujours être développées.

ADMINISTRATION

- Assurances
- Gestion de projet
- Approvisionnement
- Comptabilité et finances
- Paie
- Bureautique

RESSOURCES HUMAINES

- Formation pour gestionnaires
- Service à la clientèle et approche client
- Communication
- Santé et sécurité au travail
- Planification de la retraite

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Programmation
- Sécurité informatique
- Réseautique
- Développement web et design
- Graphisme
- eMarketing
- Mégadonnées et intelligence artificielle

LANGUES

- Anglais langue seconde
- Français
- Rédaction
- Francisation en entreprise

BÂTIMENT ET GÉNIE

- Gestion immobilière
- Entretien et sécurité des bâtiments
- Mécanique du bâtiment
- Modélisation des données du bâtiment (BIM)
- Logiciels: Autocad, Revit, etc.

SANTÉ

- Soins infirmiers
- RCR

Pour en savoir plus :

www.cegepsetcies.com/capitale-nationale ■

Historique des MRC

JACQUES BÉLANGER

jbelanger@journal-local.ca

Les municipalités régionales de comté (MRC) ont vu le jour en 1979 avec l'adoption de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, qui institue les MRC.

Ces nouvelles structures régionales remplacent les anciennes corporations de comté dont l'origine remontait à la création des premières institutions municipales du Québec, en 1855. À la différence des corporations de comtés, les MRC regroupent les municipalités régies par la *Loi sur les cités et villes* et celles qui le sont par le *Code municipal du Québec*. Un des défis des MRC était de réunir des représentants de petites et de grandes municipalités, de milieux urbain et rural, afin de planifier l'aménagement du territoire et permettre la venue d'un sentiment d'appartenance régionale. L'adoption de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* en 1979 et la création des MRC coïncidaient avec l'avènement d'autres réformes municipales.

Mettre sur pied un schéma d'aménagement

La responsabilité première confiée aux MRC a été celle de l'élaboration d'un schéma d'aménagement. Afin d'y parvenir, les MRC ont entrepris d'adopter un règlement de contrôle intérimaire et d'en élaborer le schéma.

Bon nombre d'exercices de réflexion ont eu lieu au cours de l'année 1985, dont les travaux du Comité de travail sur les pouvoirs des municipalités et des MRC (Comité Lemieux) et ceux de la Commission d'étude sur les municipalités (Commission Parizeau). Le Comité Lemieux proposait que soit facilitée la délégation de responsabilités aux MRC par les municipalités locales. Quant à la Commission

Parizeau, elle proposait le statu quo sur le rôle du palier supramunicipal et au partage des responsabilités. En 1986, la majorité des schémas d'aménagement était adoptée.

Premières modifications

Les premières modifications d'importance apportées aux pouvoirs et au fonctionnement des MRC ont été introduites en janvier 1988 avec l'entrée en vigueur du projet de loi 88 (L.Q. 1987 c. 102). Ces dernières émanaient, pour la plupart, des discussions et des ententes dégagées lors des Assises Québec-Municipalités portant sur l'avenir des municipalités régionales de comté, tenues en août 1987.

Davantage de compétences pour les municipalités

La Loi 88 a permis aux MRC d'acquérir des compétences à l'égard des municipalités locales, avec droit de retrait sur celles-ci, pour la fourniture de services comme l'eau, les égouts, le service de police, la sécurité incendie, les loisirs, les activités culturelles, la voirie, l'enlèvement ou l'élimination des déchets, l'éclairage, l'enlèvement de la neige, la vidange des installations septiques et la perception de taxes.

Assainissement des finances publiques

À partir du début des années 1990, la question de l'assainissement des finances publiques a incité le gouvernement à revoir le partage des responsabilités avec les collectivités locales. La réforme Ryan, en 1992, a engagé le milieu local dans diverses réorganisations. En 1996, le ministre Trudel (NDLR Rémy) annonçait une politique de consolidation des institutions locales comportant trois volets, dont le renforcement des pouvoirs des MRC en tant que coopératives de services.



C'est à l'Assemblée nationale du Québec que les municipalités régionales de comté ont vu le jour.

En 1997 et 1998, les projets de loi 175 (1997, c.93) et 427 (1998, c.31) modifièrent les règles de prise de décision au sein des conseils des MRC. Et, entre 2000 et 2002, près d'une dizaine de projets de loi furent adoptés dans la mouvance du Livre blanc sur la réorganisation municipale. Parmi eux, quatre visaient plus particulièrement les MRC. On introduisait des mesures afin de favoriser le financement des équipements supralocaux portant sur les MRC (juin 2000) et on accordait au gouvernement de désigner « à caractère rural » certaines MRC – Règles de fonctionnement et octroi

de compétences à ces MRC (juin 2001). Depuis, d'autres compétences en matière de développement économique se sont ajoutées comme la participation des MRC à des fonds de capital de risque et à des entreprises de production d'énergie hydroélectrique et éolienne.

Source: La municipalité régionale de comté, guide explicatif. Direction de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) 2009. ■

Bas-Saint-Laurent

La région administrative du Bas-Saint-Laurent est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC de Kamouraska, de Témiscouata, de Rivière-du-Loup, des Basques, de Rimouski-Neigette, de La Mitis, de La Matapédia et de La Matanie.

MRC de Kamouraska

La MRC de Kamouraska comprend 17 municipalités et deux territoires non organisés (TNO). Le préfet est M. Yvon Soucy. Il a été maire de Mont-Carmel de 2005 à 2009. Le secteur tertiaire (des services) est le plus important générateur d'emplois et l'industrie manufacturière joue également un rôle de taille, sans oublier son agriculture dynamique.

MRC de Témiscouata

La MRC de Témiscouata comprend 19 municipalités. La préfète est M^{me} Guylaine Sirois. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire représentent respectivement 11 %, 25 % et 64 % des emplois. Le secteur agroalimentaire se distingue par la production acéricole la plus importante du Bas-Saint-Laurent.

MRC de Rivière-du-Loup

La MRC de Rivière-du-Loup comprend 13 municipalités. Le préfet est M. Michel Lagacé, maire de Saint-Cyprien. Cette MRC est la plus industrialisée du Bas-Saint-Laurent, tant pour le nombre d'emplois que pour le nombre d'entreprises. Le tissu économique y est diversifié et dynamique, en raison notamment de chefs de file dans plusieurs secteurs (dont la tourbe, le verre, les pâtes et papiers, etc.) En 2016, cette MRC s'est classée au premier rang des 121 agglomérations et régions

métropolitaines de recensement de plus de 20 000 habitants au Canada, une distinction décernée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante.

MRC des Basques

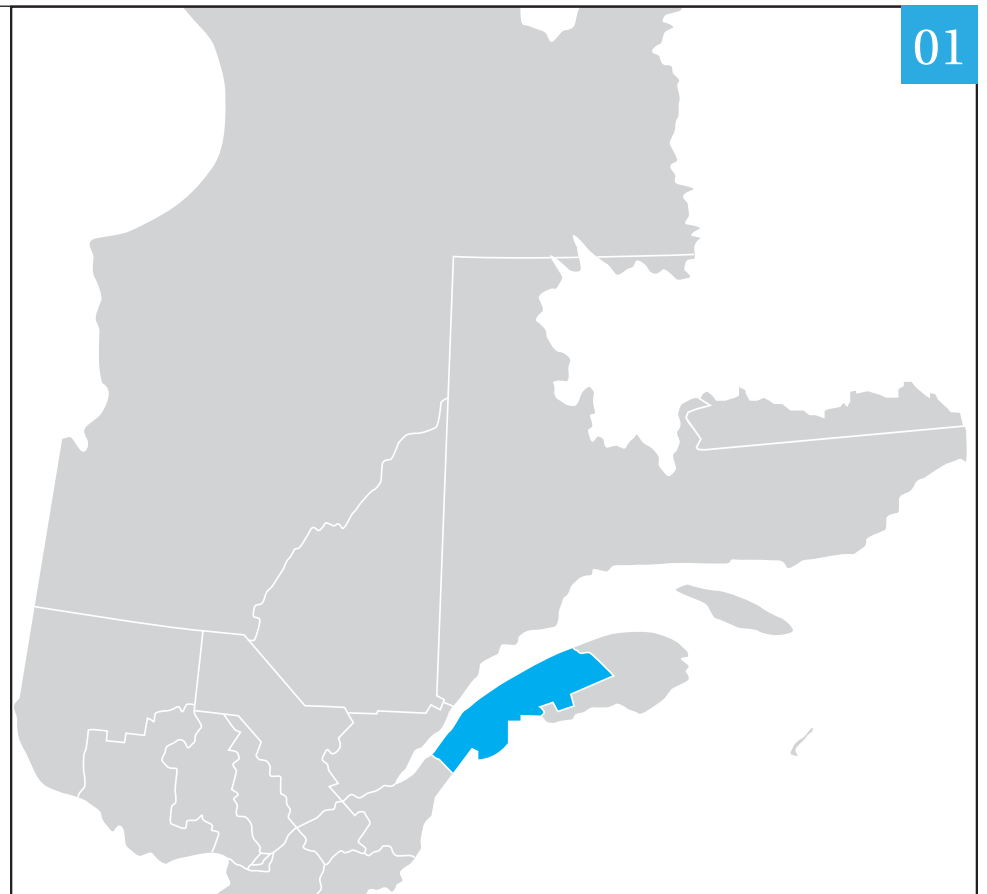
La MRC des Basques comprend 11 municipalités. Le préfet est M. Bertin Denis. Il a été maire de Saint-Éloi de 1993 à 2001. L'économie de cette MRC repose principalement sur la production agricole, acéricole et d'élevage, la villégiature, la culture et le tourisme, de même que sur de petites entreprises et des organismes communautaires.

MRC de Rimouski-Neigette

La MRC de Rimouski-Neigette comprend huit municipalités. Le préfet est M. Francis St-Pierre, maire de Saint-Anaclet-de-Lessard. C'est une région qui s'est imposée comme technopôle maritime en raison de la concentration des écoles instituts et laboratoires dédiés aux sciences maritimes. L'économie de cette MRC repose, entre autres, sur l'agriculture, l'exploitation forestière, la chasse, la pêche et les mines. On y retrouve aussi des entreprises manufacturières, de la construction et des services publics.

MRC de La Mitis

La MRC de La Mitis comprend 16 municipalités et deux TNO. Le préfet est M. Bruno Paradis, maire de Price. L'économie de cette MRC est fortement associée à l'industrie du bois et aux métaux primaires. C'est d'ailleurs dans cette région que l'on retrouve la plus grande concentration d'usines de sciage du Bas-Saint-Laurent. On y retrouve également l'Institut Maurice-



01

Lamontagne, un centre de recherche en sciences de la mer.

MRC de La Matanie

La MRC de La Matanie compte 11 municipalités et un TNO. Le préfet de cette MRC est M. Denis Santerre, maire de Baie-des-Sables. C'est le secteur tertiaire (commerce et services) qui emploie le plus de personnes dans cette MRC. Et la mer joue un rôle important dans l'activité économique : un port en eau profonde, deux chantiers maritimes et une grosse usine de transformation de crevettes. ■

MRC de La Matapédia

La MRC de la Matapédia comprend 18 municipalités. La préfète est M^{me} Chantale Lavoie. L'économie de cette MRC repose sur le secteur forestier. Ce territoire est d'ailleurs recouvert de forêt à 90 %. Cette forêt est aussi un vaste territoire pour la chasse, la pêche et une foule d'activités agrotouristiques. En raison de son microclimat, cette région d'avère propice à l'agriculture.

Saguenay – Lac-Saint-Jean

La région administrative du Saguenay – Lac-Saint-Jean est composée de quatre municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC de Lac-Saint-Jean-Est, du Domaine-du-Roy, du Fjord-du-Saguenay et de Maria-Chapdelaine.

MRC de Lac-Saint-Jean-Est

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est comprend 14 municipalités et quatre territoires non occupés (TNO). Le préfet suppléant est M. Marc Asselin, maire d'Alma. L'économie de cette MRC repose sur trois éléments : l'industrie manufacturière, le commerce de détail et les services publics. La grande industrie est à la base de l'économie de la MRC avec Rio-Tinto Alcan et Produits forestiers Résolu qui génèrent un grand nombre d'emplois.

MRC du Domaine-du-Roy

La MRC du Domaine-du-Roy comprend neuf municipalités. Le préfet est M. Lucien

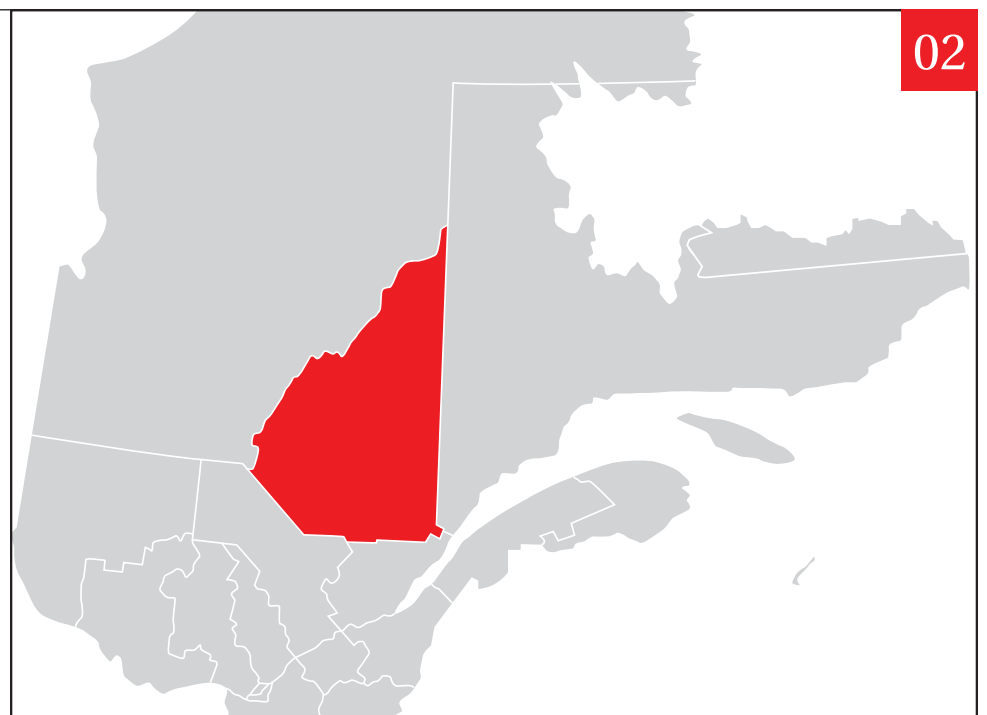
Boivin, maire de Saint-Prime. La MRC du Domaine-du-Roy s'est dotée d'une vision stratégique qui met l'accent, entre autres, sur l'industrie agroalimentaire, le secteur du tourisme et l'industrie forestière.

MRC du Fjord-du-Saguenay

La MRC du Fjord-du-Saguenay comprend 13 municipalités et trois TNO. Le préfet est M. Gérard Savard, maire de Bégin. Sur le plan économique, la majorité des commerces et entreprises de service desservent majoritairement les populations locales. Cependant, les richesses naturelles et les vastes étendues de territoire ont permis à des entreprises minières et éoliennes de se développer. Enfin, l'industrie forestière demeure une ressource importante sur le territoire.

MRC de Maria-Chapdelaine

La MRC de Maria-Chapdelaine comprend deux villes et dix municipalités rurales, de



02

même qu'un TNO appartenant au domaine public. Le préfet est M. Luc Simard. La répartition des emplois selon les secteurs révèle que 1 905 personnes s'activent dans

le secteur primaire, 2 345 dans le secteur secondaire et enfin 7 645 dans le secteur tertiaire. ■

BÂTIR AVEC
DU VRAI MONDE



ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

acq.org

L'ACQ, un incontournable
pour la croissance de votre entreprise.



TOUT SAUF CONVENTIONNEL

CENTRE
DES CONGRÈS
DE QUÉBEC

in @ p t f

Capitale-Nationale

La région administrative de la Capitale-Nationale est composée de six municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est, de l'île d'Orléans, de la Côte-de-Beaupré, de La Jacques-Cartier et de Portneuf.

MRC de Charlevoix

La MRC de Charlevoix est composée de six municipalités. La préfète est M^{me} Claudette Simard, mairesse de Saint-Urbain. Bien que l'économie de la MRC de Charlevoix soit encore liée aux ressources forestières, le tourisme génère des retombées très importantes. La transformation alimentaire y est aussi florissante.

MRC de Charlevoix-Est

La MRC de Charlevoix-Est est composée de sept municipalités et deux territoires non identifiés (TNO). Le préfet est M. Sylvain Tremblay, maire de Saint-Siméon. Un aéroport, un parc industriel, des installations portuaires et un incubateur d'entreprises font partie de l'offre de cette MRC aux investisseurs.

MRC de l'île d'Orléans

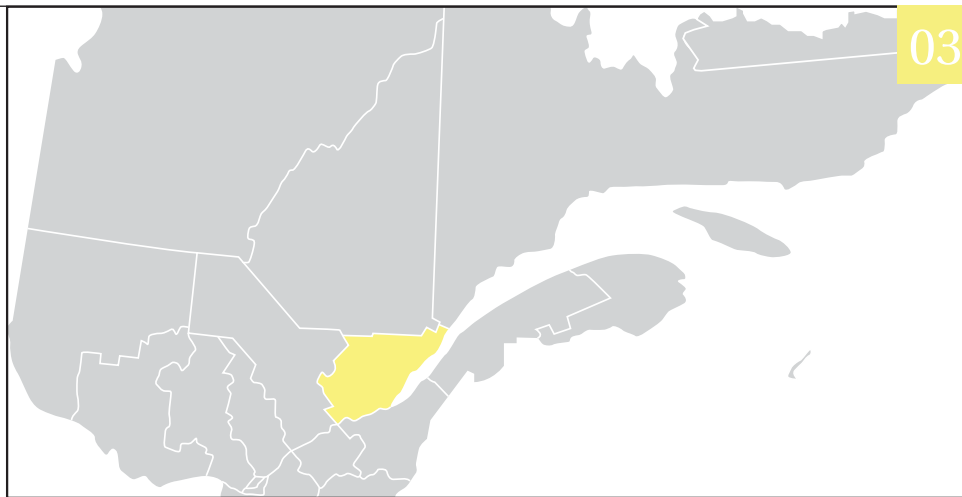
La MRC de l'île d'Orléans est composée de six municipalités. Le préfet est M. Harold Noël, maire de Sainte-Pétronille. L'économie est principalement axée sur l'agriculture, la foresterie, la chasse et la pêche (32,2 % de l'activité économique de l'île). En second lieu, on compte les arts, les services publics, l'enseignement et les services sociaux (14 %).

MRC de la Côte-de-Beaupré

La MRC de la Côte-de-Beaupré est composée de neuf municipalités et deux TNO. Le préfet est M. Pierre Lefrançois, maire de L'Ange-Gardien. Sur le plan économique, le commerce de gros et de détail occupe le premier rang avec 24,2 % des activités. Le secteur des arts, des services publics, de l'enseignement et des services sociaux arrive au second rang avec 21,5 % des activités.

MRC de La Jacques-Cartier

La MRC de la Jacques-Cartier est composée de neuf municipalités et un TNO. Le préfet est M. Michel Beaulieu, maire de Lac-



03

Beauport. Le secteur des arts, des services publics, de l'enseignement et des services sociaux occupe le premier rang avec 28,4 % des activités, suivi de la construction, le transport et l'entreposage (16,7 %). Autre caractéristique : l'activité économique y est diversifiée.

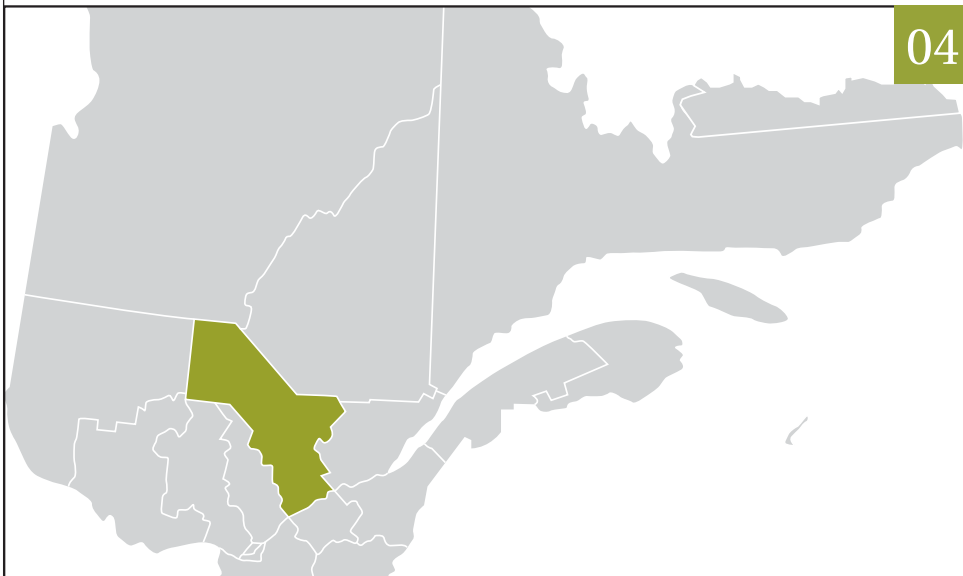
MRC de Portneuf

La MRC de Portneuf est composée de 18 municipalités et trois TNO. Le préfet est

M. Bernard Gaudreau, maire de Neuville. Le commerce de gros et de détail occupe le premier rang de son économie, avec 24,1 % des activités, suivi de l'hébergement et la restauration, avec 13,6 %. Il y a aussi d'autres secteurs comme les parcs et zones industriels, le développement agricole et agroalimentaire. ■

Mauricie

La région administrative de la Mauricie est composée de trois municipalités régionales de comté (MRC), soient celles de Maskinongé, de Mékinac et des Chenaux.



04

MRC de Maskinongé

La MRC de Maskinongé est composée de 17 municipalités. Le préfet est M. Robert Lalonde, maire de Saint-Léon-le-Grand. Le secteur primaire occupe une place de choix dans la MRC de Maskinongé, notamment avec l'agriculture et la foresterie, la forêt couvrant 67 % de la superficie. L'industrie du meuble et des produits en bois y est également bien représentée.

MRC de Mékinac

La MRC de Mékinac est composée de dix municipalités et quatre zones d'exploitation contrôlée (ZEC). Le préfet est M. Bernard Thompson, maire de Hérouxville. Les secteurs primaire, secondaire et tertiaire représentent respectivement 8,1 %, 33 % et 58,8 % des emplois dans cette MRC.

MRC des Chenaux

La MRC des Chenaux est composée de dix municipalités. Le préfet est M. Gérard Bruneau, maire de Saint-Maurice. Les principales professions occupées par la main-d'œuvre sont liées à la vente et aux services, aux métiers, au transport et à la machinerie ainsi qu'aux affaires, aux finances et à l'assurance. Le secteur de la fabrication occupe 17,6 % de la main-d'œuvre. ■

Estrie

La région administrative de l'Estrie est composée de six municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC du Granit, des Sources, du Haut-Saint-François, du Val-Saint-François, de Coaticook et de Memphrémagog.

MRC du Granit

La MRC du Granit est composée de 20 municipalités. La préfète est M^{me} Marielle Fecteau, C'est le secteur des services qui fournit la majorité des emplois de la région, malgré le fait que le secteur industriel y est important. De nombreuses entreprises œuvrent dans des domaines interreliés.

MRC des Sources

La MRC des Sources est composée de sept municipalités. Le préfet est M. Hugues Grimard, maire d'Asbestos et administrateur au sein du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Les entreprises de cette MRC se concentrent dans les industries traditionnelles du secteur primaire. On y retrouve également les domaines des métiers, du transport, de la machinerie et des ventes et des services.

MRC du Haut-Saint-François

La MRC du Haut-Saint-François est composée de 14 municipalités. Le préfet est M. Robert G. Roy. L'économie de cette MRC est constituée, à 56,1 % d'emplois dans le secteur des services et 32,5 % d'emplois dans le secteur secondaire. On y retrouve également de l'industrie forestière (avec plus de 1 000 producteurs forestiers), et de l'agriculture (près de 600 fermes).

MRC du Val-Saint-François

La MRC du Val-Saint-François est composée de 18 municipalités. Le préfet est M. Luc Cayer, maire de Stoke. Parmi



05

les principales activités économiques de cette MRC, mentionnons l'agriculture, l'agroforesterie, la récréo-foresterie et les activités industrielles.

MRC de Coaticook

La MRC de Coaticook est composée de 12 municipalités. Le préfet est M. Jacques Madore, maire de Saint-Malo. L'économie de cette MRC est principalement tournée vers l'agriculture, l'agroalimentaire, le tourisme et le secteur industriel.

MRC de Memphrémagog

La MRC de Memphrémagog est composée de 17 municipalités. Le préfet est M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley. Au chapitre de l'économie, cette MRC est présente dans le secteur agricole et l'industrie agroalimentaire. Le tourisme fait également bonne figure. En 2015, on y comptait 177 entreprises manufacturières donnant de l'emploi à 4 017 personnes. ■

Les municipalités,
partenaires du
développement
économique
de nos régions !



umq.qc.ca/developpement-economique



SNC · LAVALIN

Bâtisseurs d'avenir

in f t snclavalin.com



Outaouais

La région administrative de l'Outaouais est composée de quatre municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC de Papineau, des Collines-de-l'Outaouais, de la Vallée-de-la-Gatineau et de Pontiac.

MRC de Papineau

La MRC de Papineau est composée de 24 municipalités. Le préfet est M. Benoît Lauzon, maire de Thurso. Sur le plan économique, près de 53 % des gens vivant dans cette MRC exercent leurs compétences dans cinq secteurs, soit le commerce (15 %), la construction (10,3 %), les soins de santé et d'assistance sociale (10,1 %), la fabrication (8,9 %) et l'administration publique provinciale et fédérale (8,3 %).

MRC des Collines-de-l'Outaouais

La MRC des Collines-de-l'Outaouais est composée de sept municipalités. La préfète est M^{me} Caryl Green, mairesse de Chelsea. En matière économique, on remarque une concentration du nombre d'entreprises de cinq employés et plus dans le secteur de l'hébergement et des services de restaurations (29 %), en commerce de détail (28 %) et en construction (24 %).

MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est composée de 15 municipalités et cinq territoires non organisés (TNO). La préfète est M^{me} Chantal Lamarche. Le secteur des ventes et services représente le quart des



07

emplois (25,2 %). Les métiers, le transport, la machinerie et les domaines apparentés comptent pour 18,9 % des emplois.

MRC de Pontiac

La MRC de Pontiac est composée de 18 municipalités et un TNO. La préfète est

M^{me} Jane Toller. L'économie de cette MRC repose sur la vente et les services (17,6 % des emplois), suivis par les affaires, la finance et l'administration (14,3 %). On évalue aussi le potentiel d'exploitation du palladium et autres métaux sur l'Île-du-Grand-Calumet.

Abitibi-Témiscamingue

La région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue est composée de quatre municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC de l'Abitibi, de l'Abitibi-Ouest, de Témiscamingue et de la Vallée-de-l'Or.

MRC de l'Abitibi

La MRC de l'Abitibi est composée de 17 municipalités, deux territoires non organisés (TNO) et une communauté autochtone. Le préfet est M. Sébastien D'Astous, maire d'Amos. Quant à la structure économique de cette MRC, elle est constituée d'emplois dans le secteur des services (69,2 %), le secteur primaire (13,8 %), et celui de la fabrication (11,7 %).

MRC de l'Abitibi-Ouest

La MRC de l'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et deux TNO. Le préfet est M. Jaclin Bégin, maire de Sainte-Germaine-Boulé. On y compte plus de 25 % des emplois dans le secteur primaire, près de 15 % dans le secteur secondaire et 60 % dans le secteur tertiaire. Une tranche importante des emplois manufacturiers est issue de l'industrie de la transformation du bois. Les activités agricoles sont principalement les productions bovine et laitière.

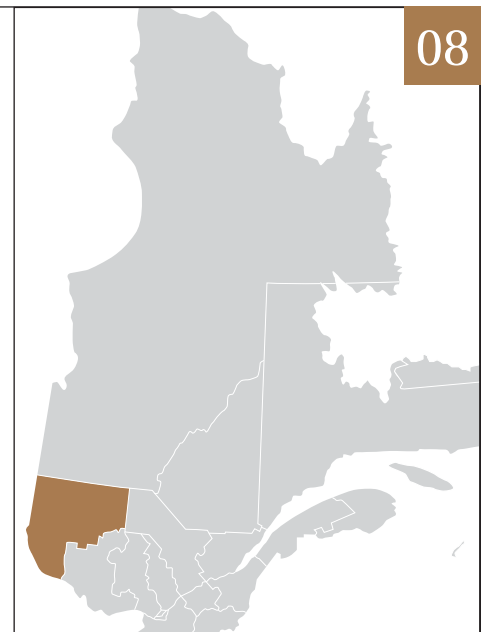
MRC de Témiscamingue

La MRC de Témiscamingue est composée de 20 municipalités, deux TNO et quatre communautés autochtones. La préfète

est M^{me} Claire Bolduc. L'économie du Témiscamingue repose principalement sur l'exploitation des ressources naturelles. La transformation des ressources forestières et l'agriculture y sont particulièrement pratiquées. L'industrie laitière y est présente avec plusieurs fermes d'exploitation laitière.

MRC de la Vallée-de-l'Or

La MRC de la Vallée-de-l'Or est composée de six municipalités, quatre TNO et deux communautés autochtones. Le préfet est M. Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or. L'économie de la MRC de la Vallée-de-l'Or repose principalement sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles (bois et métaux).



08

CÉGEPS & CIES

formation aux entreprises

CAPITALE-NATIONALE



QUI SOMMES-NOUS ?

Les quatre cégeps de la Capitale-Nationale, soit les cégeps Champlain - St. Lawrence, Garneau, Limoilou et Sainte-Foy unissent leurs forces afin de mettre leur expertise et leur savoir-faire à la disposition des entreprises de la région.

Nos types d'interventions pour les entreprises

- Formation « clé en main »
- Formation sur mesure
- Coaching et accompagnement
- Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)
- Stages et placement
- Formation en ligne

Formation continue et services aux entreprises



cegepsetcies.com/capitale-nationale

Rome, Vienne, Belgrade en Europe? À 7 heures d'avion?

Jean-Bertin Gingras

Chronique



Photo : Patrick Bouchard



Non, cette photo a été prise à Belgrade Lakes Golf Club, Maine, USA. À 4 heures de route de Québec une région campagnarde et montagneuse où quelques petites villes utilisent des noms de grandes villes européennes parmi les plus connues.

Ce terrain est classé parmi les 100 meilleurs aux États-Unis. Le seul en Nouvelle Angleterre et le numéro 1 dans le Maine.

www.belgradelakesgolf.com

2017-2018 RANKING BY GOLF DIGEST

We are Proud to announce that we are again ranked in the Top 100 Greatest Public Courses

The only course in New England to be in the top 100 List and the Number 1 Course in Maine.

Après 27 trous joués sur ce terrain où les allées sont entourées de rochers impressionnants, une heure de route et nous voilà à Rockport.

L'objectif est de jouer 36 trous le lendemain au Samoset Golf Club renommé par certains le Pebble Beach de l'est.



Cette photo aurait pu être prise parce que nous voyons le fameux Rockland Breakwater Lighthouse au loin.



Elle a été prise parce que le photographe y a fait deux birdies de suite sur le vert du trou # 4 et le vert du trou #5.

Troisième journée, 18 trous au Natanis Golf Club de Vassalboro avant le retour à Québec.

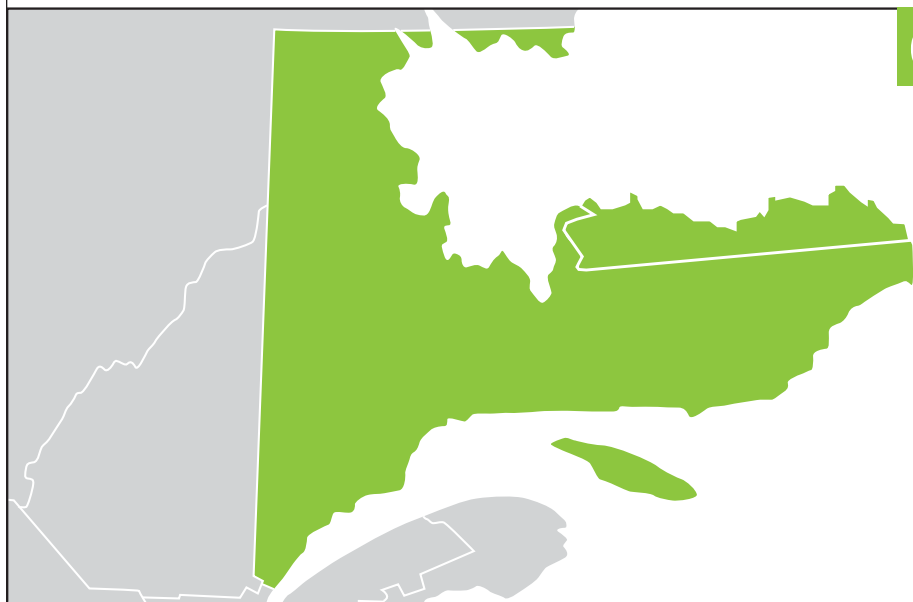
10 heures de route et 81 trous de golf en 3 jours pour 3 golfeurs.

Tout un « Maine Trip ».

Photos: Pierre Cassivi

Côte-Nord

La région administrative de la Côte-Nord est composée de six municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC de Caniapiscau, de La Haute-Côte-Nord, de Manicouagan, de Minganie, de Sept-Rivières et du Golfe-du-Saint-Laurent.



09

MRC de Caniapiscau

La MRC de Caniapiscau est composée de deux villes et deux communautés autochtones. Le préfet de cette MRC est M. Martin St-Laurent, maire de Fermont. L'industrie minière est le plus important donneur d'ouvrage de la région.

MRC de La-Haute-Côte-Nord

La MRC de La-Haute-Côte-Nord est composée de huit municipalités et un territoire non organisé (TNO). Le préfet est M. Donald Perron, maire de Longue-Rive. Cette MRC est une région ressource, son économie reposant largement sur l'exploitation de la forêt et de la faune, sur la transformation de la matière ligneuse ainsi que sur l'industrie touristique.

MRC de Manicouagan

La MRC de Manicouagan est composée de huit municipalités, un TNO. Le préfet est M. Marcel Furlong, maire de Baie-Comeau. L'économie de la MRC de Manicouagan repose sur l'exploitation de ses richesses naturelles (forêt, mines, hydroélectricité).

MRC de Minganie

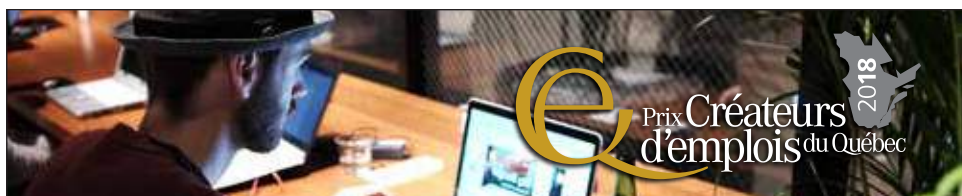
La MRC de Minganie est composée de huit municipalités et deux communautés autochtones. Le préfet est M. Luc Noël. Sur le plan économique, la MRC de la Minganie compte sur l'exploitation minière et le tourisme.

MRC de Sept-Rivières

La MRC de Sept-Rivières est composée de deux municipalités. Le préfet est M. Réjean Porlier, maire de Sept-Îles. L'économie de cette MRC repose, entre autres, sur l'exploitation de ses richesses naturelles (produits de la mer, tourbe et autres ressources comme le bois et l'acier). On y prépare également l'implantation d'une économie circulaire destinée à valoriser les matières résiduelles.

MRC du Golfe-du-Saint-Laurent

La MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est composée de cinq municipalités et un TNO. Le préfet est M. Randy Jones, maire de Gros-Mécatina. L'économie de cette MRC gravite autour de la prospection, l'exploration minière, la transformation des produits de la mer, le tourisme, de même que la cueillette et l'exportation de petits fruits. ■



Un événement national sur la création d'emplois au Québec !

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
24. OCTOBRE. 2018

RÉSERVEZ VOS TABLES CORPORATIVES OU BILLETTS !
www.createurs-emplois.ca

PRÉSENTÉ PAR

FONDACTION
Donner du sens à l'argent.

PARTENAIRES FONDATEURS

Corporation des parcs industriels - Québec

CPQ
CALITÉ POUR LE PROGRES

Chef de file spécialisé en
impartition stratégique d'opérations et en recrutement
depuis plus de 25 ans.

Exécution intégrée. Succès assuré.

Drakar
& Associés

drakarcorpo.ca

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

La région administrative de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC d'Avignon, de Bonaventure, de La Haute-Gaspésie, de la Côte-de-Gaspé et du Rocher-Percé.

MRC d'Avignon

La MRC d'Avignon est composée de 11 municipalités. Le préfet est M. Guy Gallant, maire de Saint-Alexis-de-Matapédia. L'économie de cette MRC gravite autour du tourisme et des activités de chasse et pêche qu'on peut y pratiquer. Les activités de plein air ne manquent pas et le commerce y est également important.

MRC de Bonaventure

La MRC de Bonaventure est composée de 13 municipalités et un territoire non organisé (TNO). Le préfet est M. Éric Dubé, maire de New Richmond. L'exploitation des ressources de la mer, qui a longtemps été la première activité économique d'importance sur le territoire, a été graduellement remplacée par l'exploitation des ressources forestières et agricoles.

MRC de La-Haute-Gaspésie

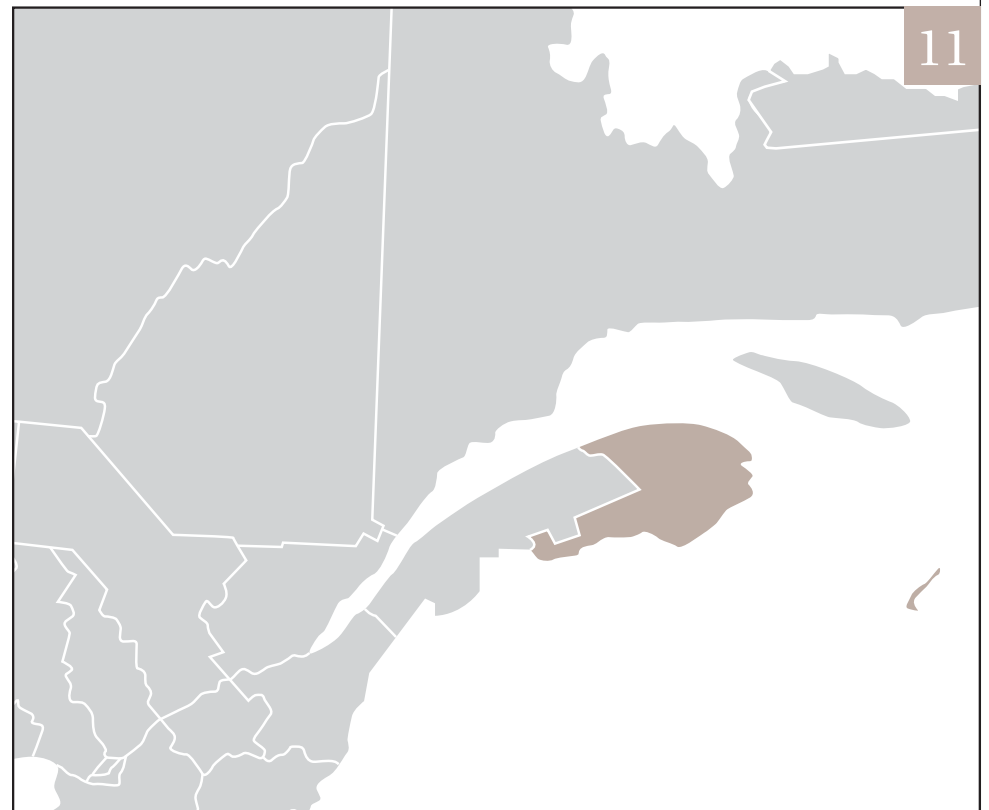
La MRC de La-Haute-Gaspésie est composée de huit municipalités et deux TNO. Le préfet est M. Allen Cormier. La plus grande proportion de la population active se retrouve dans le secteur des ventes et services. En second lieu viennent les métiers, le transport et la machinerie. Enfin, au troisième rang, on retrouve les affaires, les finances et l'administration.

MRC de la Côte-de-Gaspé

La MRC de la Côte-de-Gaspé est composée de cinq municipalités. Le préfet est M. Daniel Côté, maire de Gaspé. L'exploitation des ressources naturelles est présente dans le portrait économique de cette MRC, mais le secteur secondaire prend de l'ampleur.

MRC du Rocher-Percé

La MRC du Rocher-Percé est composée de cinq municipalités et un TNO. La préfète est M^{me} Nadia Minassian. La construction et la mise en activité de la cimenterie Ciment McInnis, à Port-Daniel-Gascons a grandement contribué au développement économique de cette MRC. L'industrie du tourisme arrive au second rang. ■



Chaudière-Appalaches

La région administrative de la Chaudière-Appalaches est composée de neuf municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC de Beauce-Sartigan, de Bellechasse, de L'Islet, de La Nouvelle-Beauce, des Appalaches, des Etchemins, de Lotbinière, de Montmagny et de Robert-Cliche.

MRC de Beauce-Sartigan

La MRC de Beauce-Sartigan est composée de 16 municipalités. Le préfet est M. Normand Roy, maire de Saint-Ephrem. Les secteurs d'activité économique où l'on retrouve le plus d'emplois dans cette MRC sont la fabrication, les soins de santé et assistance sociale, de même que le commerce de détail. Les deux secteurs industriels d'importance sont le bois et les meubles, ainsi que les produits métalliques et équipements.

MRC de Bellechasse

La MRC de Bellechasse est composée de 20 municipalités. Le préfet est M. Clément Fillion, maire de Saint-Nazaire. Les secteurs de l'agriculture et de la foresterie occupent une part importante de l'entrepreneuriat de cette MRC. Au second rang, on retrouve des entreprises spécialisées dans la transformation des matières premières.

MRC de L'Islet

La MRC de L'Islet est composée de 14 municipalités. Le préfet est M. René

Laverdière, maire de Saint-Adalbert. L'économie de cette MRC gravite principalement dans le secteur secondaire et celui des services à la consommation.

MRC de la Nouvelle-Beauce

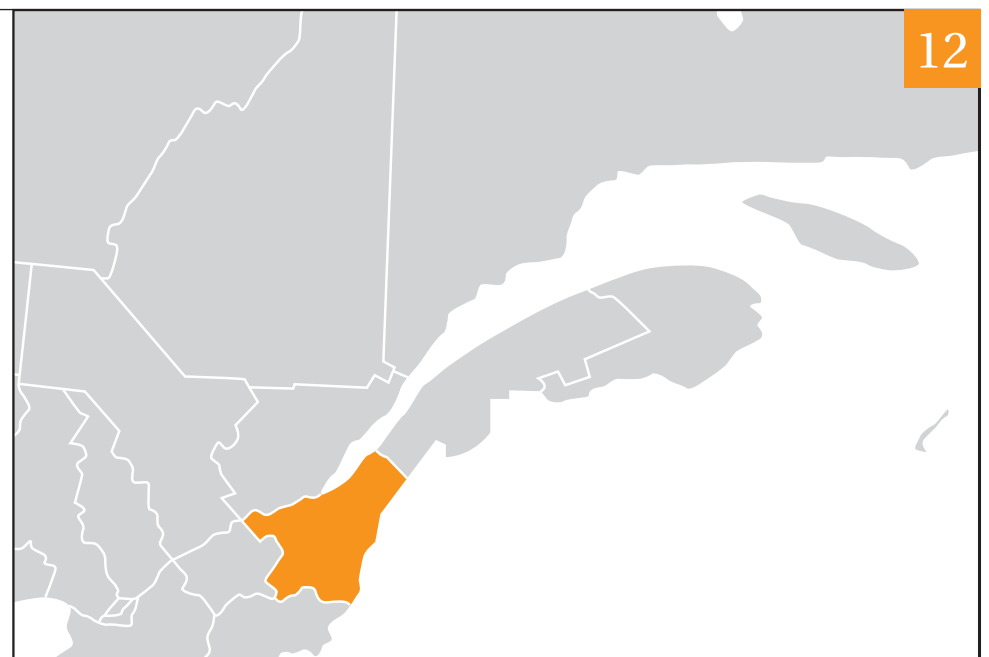
La MRC de la Nouvelle-Beauce est composée de 11 municipalités. Le préfet est M. Gaétan Vachon, maire de la ville de Sainte-Marie. Les deux principaux secteurs économiques sont le secteur secondaire et celui des services à la consommation. Il y a également une bonne concentration dans les secteurs de la fabrication et du commerce de détail.

MRC des Appalaches

La MRC des Appalaches est composée de 19 municipalités. Le préfet est M. Paul Vachon, maire de Kinnear's Mills. Les activités économiques s'étendent à plusieurs secteurs, dont, entre autres, les matériaux composites et le plastique, la valorisation du bois dans l'habitation, de même que les matériaux textiles et techniques.

MRC des Etchemins

La MRC des Etchemins est composée de 13 municipalités. Le préfet est M. Richard Couët, maire de Saint-Prosper. Les principaux acteurs économiques tournent autour du secteur secondaire et des services à la consommation. On retrouve également un bon nombre d'emplois dans les services publics.



MRC de Lotbinière

La MRC de Lotbinière est composée de 18 municipalités. Le préfet est M. Normand Côté, maire de Saint-Flavien. L'activité économique de cette MRC se concentre dans les secteurs de l'agriculture, de la transformation du bois et des métaux.

MRC de Montmagny

La MRC de Montmagny est composée de 14 municipalités. La préfète est M^{me} Jocelyne Caron, mairesse de Cap-Saint-Ignace. Cette MRC jouit d'une économie diversifiée

incluant les secteurs agricole, industriel, forestier et touristique.

MRC de Robert-Cliche

La MRC de Robert-Cliche est composée de dix municipalités. Le préfet est M. Luc Provençal, maire de Beauceville. L'économie de cette MRC repose sur l'agriculture, la fabrication de produits en bois et les services d'enseignement. ■



Un événement national
sur la création d'emplois au Québec !

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
24. OCTOBRE. 2018

**RÉSERVEZ VOS
TABLES CORPORATIVES OU BILLETS !**
www.createurs-emplois.ca

PRÉSENTÉ PAR

FONDACTION
Donner du sens à l'argent.

PARTENAIRES FONDATEURS

Corporation des parcs
industriels • Québec

CPQ
S'ALLIER POUR LA PROSPÉRITÉ

L'industrie automobile à Québec

Mathieu Laplante

Président de la Corporation Mobilis & des concessionnaires Capitale Chrysler et Ste-Foy Chrysler



Une corporation au service et à l'écoute de ses membres

Ce n'est pas d'hier que la Corporation Mobilis représente et travaille auprès des concessionnaires de la grande région de Québec. En effet, en 1923 voyait le jour l'Association des Marchands d'Automobiles inc afin de rassembler les marchands. Cette association a même été à l'origine de la première exposition de voitures qui avait eu lieu au manège militaire de Québec!

Depuis, les années ont passé, mais les concessionnaires ont continué de se regrouper et d'adhérer au sein de la désormais Corporation Mobilis. La Corporation qui représente la majorité des concessionnaires sur le territoire de six régions soit : la Capitale nationale, Chaudière-Appalache, la Beauce, Portneuf, Montmagny et Charlevoix s'affaire à offrir à ses membres des services spécialisés.

Des services aux membres... Mais encore?

Représentant 140 concessionnaires de voitures et 6 concessionnaires de véhicules lourds, la Corporation Mobilis travaille rigoureusement à offrir une multitude de services afin d'aider ses membres à offrir un service hors pair à leur clientèle. Pour ce faire, des formations spécialisées sont régulièrement organisées et offertes aux membres. Un service de relations de travail est disponible pour eux afin de les conseiller sur toute question concernant les lois du travail. Également, un service de placement et de recrutement de personnel est offert afin d'aider les concessionnaires à l'embauche de main d'œuvre en cette période de pénurie. Justement, afin de pallier au manque de main d'œuvre qualifiée, la Corporation, collabore étroitement avec les divers centres de formation professionnelle de la région afin de développer différents programmes spécialisés dans l'industrie automobile et du camion lourd. Ce qui n'est pas une mince affaire! Il ne faut pas oublier que la mission demeure d'aider les concessionnaire à toujours offrir un service à la clientèle de qualité. Pour ce faire, la Corporation Mobilis s'est dotée d'un code d'éthique où les concessionnaires qui souhaitent être membres doivent adhérer.

POUR JOINDRE LA CORPORATION MOBILIS :

5600, boul. des Galeries, bureau 225 Québec (Québec) G2K 2H6
Tél.: 418 624-2290 Fax: 418 624-2304
info@corporationmobilis.com

Nous vous invitons à consulter nos différentes offres d'emploi et d'y faire application dans l'onglet *Carrières* : www.corporationmobilis.com



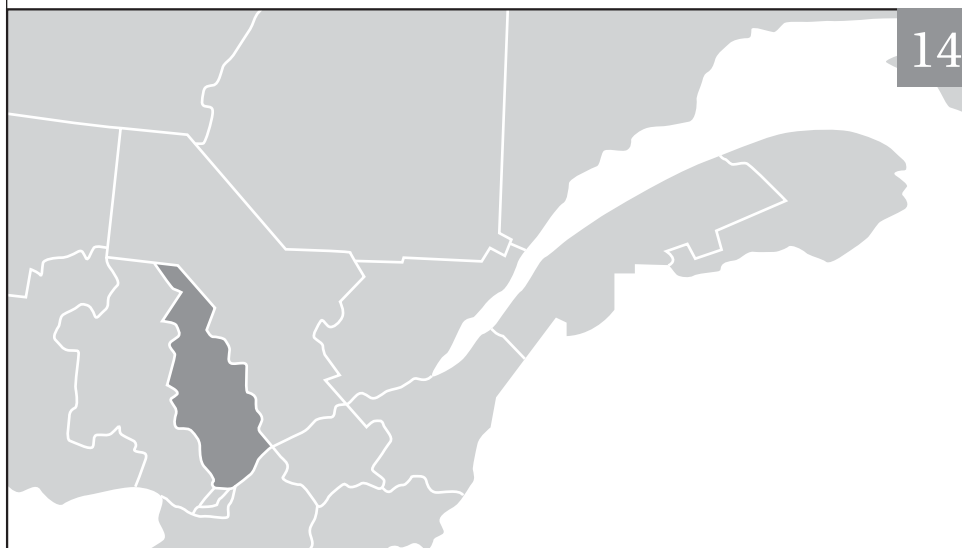
CORPORATION MOBILIS

LES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE LA GRANDE RÉGION DE QUÉBEC

www.corporationmobilis.com

Lanaudière

La région administrative de Lanaudière est composée de six municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC de L'Assomption, de D'Au-tray, de Joliette, de Matawinie, des Moulins et de Montcalm.



14

MRC de L'Assomption

La MRC de L'Assomption est composée de six municipalités. La préfète est M^{me} Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny. Sur le plan économique, on peut dire que cette MRC affiche une belle mixité où les secteurs industriel, commercial, agricole et récréatif sont bien représentés.

MRC de D'Au-tray

La MRC de D'Au-tray est composée de 15 municipalités. Le préfet est M. Gaétan Gravel, maire de Saint-Gabriel. Le secteur des services est bien représenté sur le panorama économique de la MRC et le secteur de la foresterie demeure lié à des enjeux importants et le domaine de la construction est toujours en demande.

MRC de Joliette

La MRC de Joliette est composée de dix municipalités. Le préfet est M. Alain Bellemare, maire de Saint-Paul. L'économie gravite autour des secteurs agricole, manufacturier et de la construction. On y retrouve également plusieurs directions régionales de ministères et une industrie touristique florissante.

MRC de Matawinie

La MRC de Matawinie est composée de 15 municipalités, un territoire non organisé (TNO) et une communauté autochtone. Le préfet est M. Sylvain Breton, maire d'Entrelacs. Les principales activités économiques sont le récréotourisme et la villégiature. Parmi les autres secteurs, mentionnons la foresterie, l'agriculture, ainsi que l'industrie manufacturière.

MRC des Moulins

La MRC des Moulins est composée de deux municipalités. Le préfet est M. Guillaume Tremblay, maire de Mascouche. Les principaux secteurs d'activité économique sont les matières plastiques, le bois, l'ameublement et les produits métalliques.

MRC de Montcalm

La MRC de Montcalm est composée de dix municipalités. Le préfet est M. Louis-Charles Thouin. Au chapitre économique, l'agriculture est la principale activité du secteur primaire. Dans le secteur secondaire, ce sont les secteurs de la construction et l'industrie manufacturière. Enfin, le secteur est présent via les services à la production et à la consommation, de même que les services gouvernementaux. ■



Prix Créateurs d'emplois du Québec 2018

Un événement national sur la création d'emplois au Québec !

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
24. OCTOBRE. 2018

RÉSERVEZ VOS TABLES CORPORATIVES OU BILLETS !
www.createurs-emplois.ca

PRÉSENTÉ PAR

FONDATION
Donner du sens à l'argent.

PARTENAIRES FONDATEURS

Corporation des parcs Industriels - Québec

CPQ
L'ALLIÉ POUR LE PROGRES

Laurentides

La région administrative des Laurentides est composée de sept municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil, de Deux-Montagnes, de La Rivière-du-Nord, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut et de Thérèse-De Blainville.

MRC d'Antoine-Labelle

La MRC d'Antoine Labelle est composée de 17 municipalités et un TNO. Le préfet est M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve. Le secteur touristique est un des moteurs économiques de cette MRC. Le secteur public et parapublic est également un levier économique important.

MRC d'Argenteuil.

La MRC d'Argenteuil est composée de neuf municipalités. Le préfet est M. Scott Pearce, maire du canton de Gore. Sur le plan économique, plus des deux tiers des personnes en emploi dans cette MRC travaillent dans des entreprises du secteur

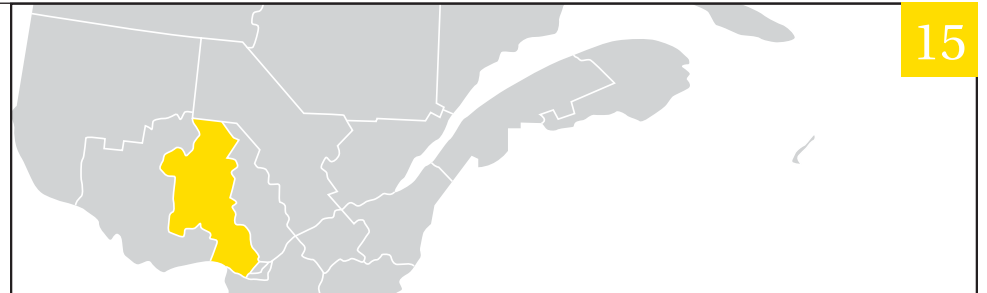
tertiaire, notamment dans le commerce de gros et de détail, dans les soins de santé et d'assistance sociale et dans l'hébergement et la restauration.

MRC de Deux-Montagnes

La MRC de Deux-Montagnes est composée de sept municipalités. Le préfet est M. Denis Martin, maire de Deux-Montagnes. Quant au panorama économique, il est constitué, à 70 %, d'entreprises du secteur des services et, à 25 % d'entreprises œuvrant dans les secteurs de la construction et de la fabrication.

MRC de la Rivière-du-Nord

La MRC de la Rivière-du-Nord est composée de cinq municipalités. Le préfet est M. Stéphane Maher, maire de Saint-Jérôme. Près des trois quarts des personnes en emploi dans la MRC de la Rivière-du-Nord travaillent dans le secteur tertiaire, soit le commerce de gros et de détail, les soins de santé et assistance sociale et les services d'enseignement.



15

MRC des Laurentides

La MRC des Laurentides est composée de 20 municipalités. Le préfet est M. Denis Chalifoux, maire de Sainte-Agathe-des-Monts. Sur le plan économique, plus de 80 % des personnes en emploi travaillent dans le secteur tertiaire, soit le commerce de gros et de détail, les soins de santé et assistance sociale et les services professionnels, scientifiques et techniques, de même que l'hébergement et la restauration.

MRC des Pays-d'en-Haut

La MRC des Pays-d'en-Haut est composée de dix municipalités. Le préfet est M. André Genest. Le secteur tertiaire occupe 80 %

des emplois de cette MRC. Mais le secteur secondaire continue à croître en raison de la hausse du nombre d'entreprises du secteur de la construction.

MRC de Sainte-Thérèse-De Blainville

La MRC de Sainte-Thérèse-de-Blainville est composée de sept municipalités. Le préfet est M. Richard Perreault. Plus des trois quarts des personnes en emploi dans la MRC de Sainte-Thérèse-de-Blainville œuvrent dans le secteur tertiaire. Les emplois les plus occupés appartiennent au domaine du commerce de gros et de détail, de soins de santé et assistance sociale ainsi que du transport et de l'entreposage. ■

Montérégie

La région administrative de la Montérégie est composée de 15 municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC d'Acton, de Beauharnois-Salaberry, de Brome-Missisquoi, du Haut-Saint-Laurent, du Haut-Richelieu, de La Haute-Yamaska, des Jardins-de-Napierville, de Marguerite-D'Youville, des Maskoutains, de Pierre-de-Saurel, de Roussillon, de Rouville, de la Vallée-du-Richelieu et de Vaudreuil-Soulanges.

MRC d'Acton

La MRC d'Acton est composée de huit municipalités. Le préfet est M. Jean-Marie Laplante, maire de Roxton Falls. Le secteur des services occupe le premier rang avec 54,1 % des emplois dont 11 % sont concentrés dans le commerce de détail. Le secteur de la fabrication compte pour 25,6 % des emplois, dont 5,2 % sont concentrés dans la fabrication d'aliments.

MRC de Beauharnois-Salaberry

La MRC de Beauharnois-Salaberry est composée de sept municipalités. La préfète est M^{me} Maude Laberge, mairesse de Sainte-Martine. Le secteur des services représente 73,7 % des emplois, dont 14,5 % des emplois sont concentrés dans les soins de santé et d'assistance sociale. Vient ensuite le secteur de la fabrication avec 13,4 % des emplois dont 2,2 % sont concentrés dans la fabrication de produits chimiques.

MRC de Brome-Missisquoi

La MRC de Brome-Missisquoi est composée de 21 municipalités. La préfète est M^{me} Sylvie Dionne-Raymond, mairesse d'Est Farnham. Le secteur des services représente 68,5 % de la main-d'œuvre, dont 11,4 % des emplois sont concentrés dans le commerce de détail. La fabrication occupe le deuxième rang avec 17,7 % des emplois dont 2,4 % sont concentrés dans la fabrication d'aliments.

MRC du Haut-Saint-Laurent

La MRC du Haut-Saint-Laurent est composée de 13 municipalités. La préfète est M^{me} Louise Lebrun, mairesse de Sainte-Barbe. Le levier économique de cette MRC est le secteur des services (67,3 %) dont 12,7 % des emplois sont concentrés dans le commerce de détail. En seconde place, il y a le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, avec une concentration de 11,5 % des emplois.

MRC du Haut-Richelieu

La MRC du Haut-Richelieu est composée de 14 municipalités. Le préfet est M. Réal Ryan, maire de Noyan. Le secteur des services occupe le premier rang avec 74,4 % des emplois, dont 12,7 % sont concentrés dans le domaine du commerce de détail. Le secteur de la fabrication occupe le second rang avec 15,4 % des emplois, dont 2,8 % sont concentrés dans la fabrication d'aliments.

MRC de La Haute-Yamaska

La MRC de La Haute-Yamaska est composée de huit municipalités. Le préfet est M. Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton. La plupart des emplois se retrouvent dans le secteur des services (64,9 %), dont 11,7 % sont concentrés dans le domaine du commerce de détail. En second lieu, on retrouve le secteur de la fabrication (25,5 %) dont 4,1 % des emplois sont concentrés dans le domaine alimentaire.

MRC des Jardins-de-Napierville

La MRC des Jardins-de-Napierville est composée de 11 municipalités. Le préfet est M. Paul Viau, maire de la municipalité du Canton de Hemmingford. Le secteur des services absorbe la majorité des emplois, soit 65,7 %, dont 12,2 % des emplois sont concentrés dans le domaine du commerce de détail. Le deuxième levier économique est celui de la fabrication (11,9 %), d'aliments

notamment. Enfin, l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse constituent 10,8 % des emplois.

MRC de Marguerite-D'Youville

La MRC de Marguerite-D'Youville est composée de six municipalités. La préfète est M^{me} Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie. Le secteur des services compte pour 76 % de l'employabilité dont 12 % des emplois sont concentrés dans le domaine du commerce de détail. Le secteur de la fabrication compte pour 15,2 % dont 7 % des emplois sont concentrés dans le domaine du transport.

MRC des Maskoutains

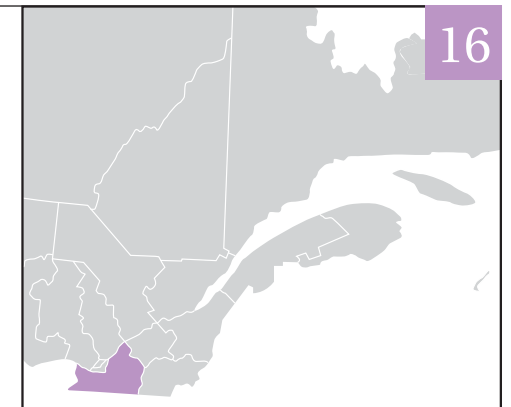
La MRC des Maskoutains est composée de 17 municipalités. La préfète est M^{me} Francine Morin, mairesse de Saint-Bernard-de-Michaudville. Le secteur des services compte pour 69,3 % de l'employabilité et le domaine où la concentration de travailleurs est la plus grande est celui du commerce de détail (12,1 %). Le secteur de la fabrication compte pour 16,9 % dont 7,2 % des emplois sont concentrés dans le domaine de la fabrication d'aliments.

MRC de Pierre-De Saurel

La MRC de Pierre-De Saurel est composée de 12 municipalités. Le préfet est M. Gilles Salvas, maire de Saint-Robert. Le secteur des services compte pour 68,9 % de la main-d'œuvre, principalement dans le commerce de détail (13%). Le secteur de la fabrication compte pour 19,7 % des emplois avec une concentration dans la première transformation des métaux.

MRC de Roussillon

La MRC de Roussillon est composée de 11 municipalités. Le préfet est Jean-Claude Boyer, maire de Saint-Constant. Le secteur des services emploie 79,9 % de la main-



16

d'œuvre, avec une concentration dans le commerce de détail (12,8 %). La fabrication compte pour 12,2 % des emplois dont 1,8 % est concentré dans la fabrication d'aliments.

MRC de Rouville

La MRC de Rouville est composée de huit municipalités. Le préfet est M. Jacques Ladouceur, maire de Richelieu. Le secteur des services compte pour 66,8 % des emplois, avec une concentration de 11,8 % dans le commerce de détail. La fabrication couvre 19,3 % de l'ensemble des emplois, dont 6,1 %, dans la fabrication d'aliments.

MRC de la Vallée-du-Richelieu

La MRC de la Vallée-du-Richelieu est composée de 13 municipalités. La préfète est M^{me} Diane Lavoie, mairesse de Beloeil. Le secteur des services compte pour 78,6 % de la main-d'œuvre, dont 12,3 % sont concentrés dans le commerce de détail. La fabrication couvre 11,1 % des emplois, dont 2,4 % dans la fabrication d'aliments.

MRC de Vaudreuil-Soulanges

La MRC de Vaudreuil-Soulanges est composée de 23 municipalités. Le préfet est M. Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette. Le secteur des services emploie 79,6 % de la main-d'œuvre, dont 12,4 % dans le commerce de détail. La fabrication compte pour 12,7 % des emplois, dont 1,6 % dans la fabrication de produits chimiques. ■

**MORNEAU
SHEPELL**



N° 1 au Québec
des programmes d'aide aux employés

morneaushepell.com • info@morneaushepell.com • 514 878-9090 • 1 866 878-0545

**Circuit
électrique**

Joignez-vous aux nombreux partenaires du Circuit électrique.
Plus de 1000 bornes de recharge publiques au Québec et en Ontario.

Visitez notre site web : lecircuitelectrique.com/devenir-partenaire

LAROUUCHE

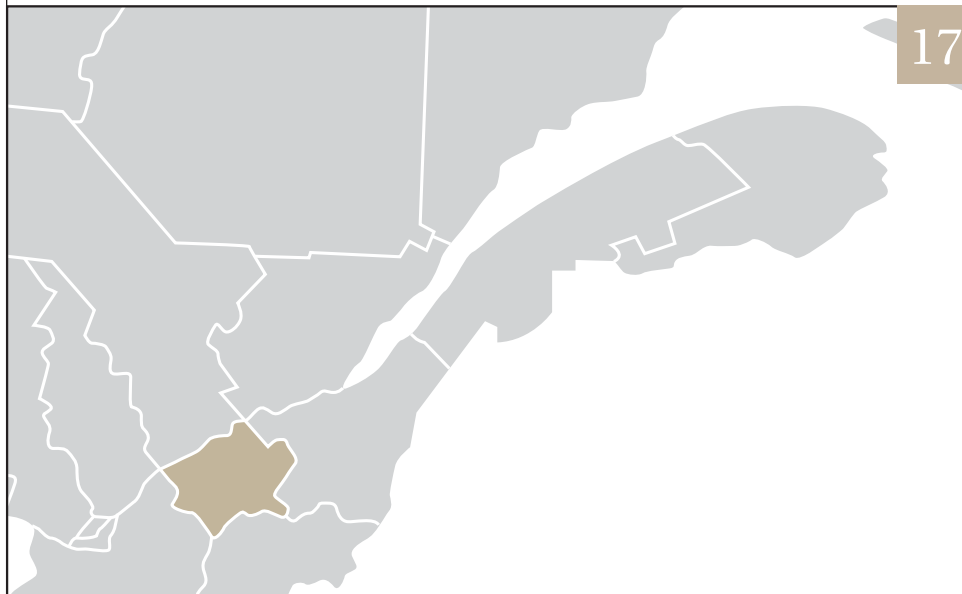
créer les affaires

NOUS CROYONS QU'É LA CRÉATION
EST À LA COMMUNICATION B2B
ET B2C CE QUE L'INNOVATION
EST AUX ENTREPRENEURS.
À SAVOIR, LE CARBURANT
QUI GÉNÈRE LES RÉSULTATS,
LA CROISSANCE, LA VALEUR.

MARKETING | COMMUNICATION
larouchemc.com

Centre-du-Québec

La région administrative du Centre-du-Québec est composée de cinq municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont les MRC d'Arthabaska, de Bécancour, de Drummond, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska.



MRC d'Arthabaska

La MRC d'Arthabaska est composée de 22 municipalités. Le préfet est M. Alain St-Pierre, maire de Saint-Albert. L'économie de cette région repose principalement sur les petites et moyennes entreprises aux nombreux champs de compétence, sans oublier des piliers de l'économie mondiale comme Cascades et Parmalat.

MRC de Bécancour

La MRC de Bécancour est composée de 12 municipalités. Le préfet est M. Mario Lyonnais, maire de Sainte-Françoise. En matière d'économie, les principaux leviers sont l'agriculture, la forêt, le loisir, la culture et le tourisme, de même que l'industrie et le commerce qui participent au dynamisme régional.

MRC de Drummond

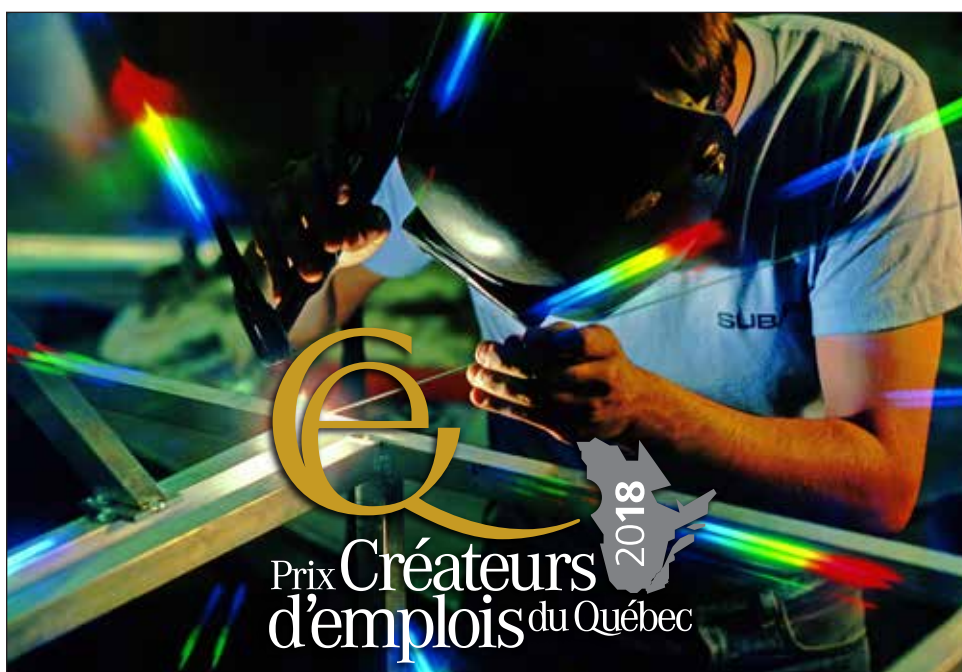
La MRC de Drummond est composée de 18 municipalités. Le préfet est M. Alexandre Cusson, maire de Drummondville. La structure économique y est solide et diversifiée, particulièrement en matière de développement industriel, avec 633 entreprises manufacturières. L'offre commerciale est vaste et, en matière d'agriculture, 50 % de la superficie de la MRC appartient à des producteurs agricoles.

MRC de l'Érable

La MRC de l'Érable est composée de 11 municipalités. Le préfet est M. Sylvain Labrecque, maire de Lyster. En ce qui concerne les activités économiques, on retrouve 41 entreprises spécialisées dans la transformation du bois (meuble et ameublement), 37, en produits métalliques et en machinerie et 19, en aliments.

MRC de Nicolet-Yamaska

La MRC de Nicolet-Yamaska est composée de 16 municipalités. La préfète est M^{me} Geneviève Dubois, mairesse de Nicolet. Le territoire de cette MRC compte parmi les sols les plus fertiles du Québec et bénéficie d'un microclimat tempéré. La *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* assujettit 98 % de cette plaine. ■



Un événement national
sur la création d'emplois au Québec !

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
24. OCTOBRE. 2018

RÉSERVEZ VOS
TABLES CORPORATIVES OU BILLETS !
www.createurs-emplois.ca

PRÉSENTÉ PAR

FONDATION
Donner du sens à l'argent.

PARTENAIRES FONDATEURS

Corporation des parcs
industriels - Québec

CPQ
VALERIE FOURCÉ-PROUDHON



Claude Auclair, Alain Lepage, Roberto Côté, Jean-François Larouche, Johanne Munger (Fondation québécoise du cancer), David Cassivi, Clément Forgues et Bertin Gingras.

Crédit photo : Pierre Cassivi

À mettre à votre agenda

Quatrième édition de la Classique de golf du journal *Nouvelles Économiques*

JACQUES BÉLANGER

jbelanger@journal-local.ca

Le comité Golf s'est récemment réuni afin de faire le point sur cet événement prestigieux et festif qu'est la Classique de golf *Nouvelles Économiques* qui se tiendra le mardi 28 août prochain, au Golf de la Faune, sous la présidence d'honneur de Jean-François Larouche, président de Larouche Marketing Communication.

Selon les données recueillies auprès de la direction du comité, près de 30 quatuors ont été vendus. Ceux et celles qui désirent participer à cette activité annuelle dont les profits seront versés à la Fondation québécoise du cancer, devront le faire dans les jours qui suivent puisqu'il ne reste que quelques places libres.

Les commanditaires suivent

Plus de la moitié des trous ont trouvé preneur chez les commanditaires, signe que ces derniers font toujours confiance en un

événement qui se tient, chaque année, à guichets fermés. Pour ce qui est de la visibilité, l'édition de septembre du journal *Nouvelles Économiques* publiera huit pages dédiées à la Classique de golf. Avis aux entreprises présentes au tournoi, le comité a discuté d'inclure leur logo dans le journal.

Un photographe sera sur place pour prendre en photo tous les commanditaires et les membres des quatuors pour les inclure dans les pages de *Nouvelles Économiques*. L'animateur Pierre Gingras fera une mention pour Louis Blouin, ancien représentant des

ventes du journal *Nouvelles Économiques* dont le trophée porte son nom, en sa mémoire.

Un excellent moyen de réseautage

Selon Pierre Cassivi, président-directeur général de Journal.ca, « les classiques de golf sont, à mon avis, les meilleures façons de nouer connaissance ou de poursuivre des relations entre gens d'affaires. Les échanges se font dans un esprit de camaraderie et de convivialité. J'invite tous les gens d'affaires qui veulent allier l'utile et l'agréable à s'inscrire à la Classique *Nouvelles Économiques* ». ■

Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT)

Partenaire fournisseur du Prix Créateurs d'emplois du Québec

(JB) La firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) est active dans les domaines de la certification, de la fiscalité des services-conseils, du redressement d'entreprises et de l'insolvabilité. Les organisateurs du Prix Créateurs d'emplois du Québec lui ont confié la mission de vérifier la solvabilité des candidats retenus par les membres du jury. Le journal *Nouvelles Économiques* s'est entretenu avec Yvon Robitaille, associé conseil en certification et responsable du développement des affaires, pour recueillir ses impressions sur la première édition et nous parler de celle qui aura lieu le 24 octobre prochain.

« La participation de Raymond Chabot Grant Thornton à cette première édition du Prix Créateurs d'emplois du Québec a été pour nous une très belle expérience. Les organisateurs ont su rester au-dessus de la mêlée et nous avons pu connaître l'organisation sous tous ses angles. L'approche de Pierre Cassivi et Pierre

Dolbec est pragmatique et efficace. Et, en ce qui concerne l'organisation de Parcs industriels.ca, nous assistons, sur une base régulière aux rendez-vous inter-parcs industriels et les gouverneurs des parcs sont des gens d'affaires proactifs et engagés dans leur milieu ».

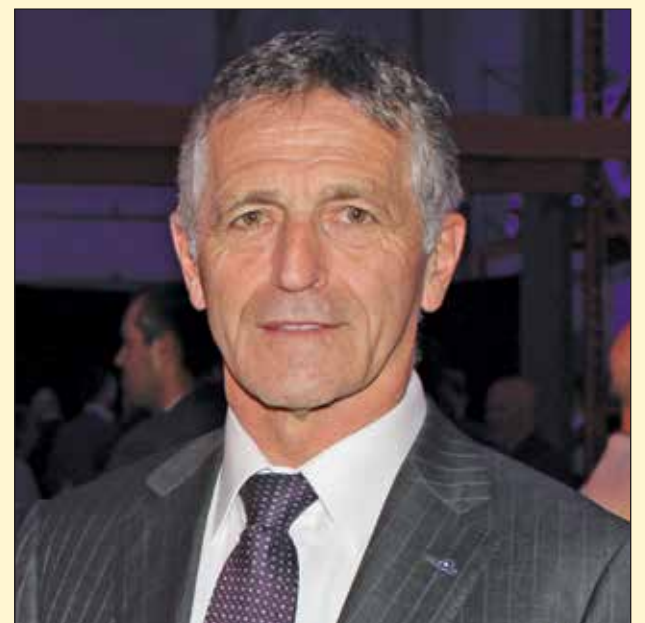
Le Prix Créateurs d'emplois du Québec, une très belle vitrine

En devenant partenaire fournisseur du Prix Créateurs d'emplois du Québec, RCGT a pu réaliser que cet événement lui a été bénéfique. « C'est une très belle vitrine pour nous. Nous avons pu rencontrer des entrepreneurs québécois de tous les horizons et leur démontrer que nous privilégions la communication envers nos interlocuteurs ».

Impressions sur le prochain gala

Invité à nous faire part de ses impressions sur le prochain gala, M. Robitaille répond que la machine est maintenant rodée. « Pour la

première édition, les délais étaient exceptionnellement courts et nous avons dû y aller au meilleur de notre connaissance. Maintenant, la structure est bien en place et nous sommes confiants que cette seconde édition du Prix Créateurs d'emplois du Québec sera un événement qui s'imposera comme la référence en matière de reconnaissance des entrepreneurs qui maintiennent ou créent des emplois au Québec. Chez Raymond Chabot Grant Thornton, nous sommes fiers de participer à cet événement de prestige, une activité qui nous permet également d'entrer en contact avec les quelque 2 600 entrepreneurs de tout le Québec ». ■



Yvon Robitaille, associé conseil en certification et responsable du développement des affaires pour la firme Raymond Chabot Grant Thornton.



UNE FONDATION SOLIDE
POUR UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE : LE BOIS.



AVANT DE LA FONDER
IL FALLAIT Y DÉBARQUER

PORT MONTREAL

Classique
de golf

NOUVELLES ÉCONOMIQUES
Le Journal d'affaires | www.journal-local.ca

2018

présentée par
Auclair & Landry
Québec inc.

Sous la présidence d'honneur de
Jean-François Larouche,
président de Larouche
Communication

LAROUCHE
MARKETING | COMMUNICATION

AU PROFIT DE LA Fondation québécoise du cancer

Le mardi 28 août 2018

8 h	Accueil, brunch, pratique Formule : 4 balles meilleure balle
10 h	Départs simultanés
16 h	Cocktail
17 h	Souper et soirée
250 \$	Journée complète
75 \$	Cocktail, souper et soirée (Taxes en sus)

Comité organisateur



CLAUDE AUCLAIR
Auclair et Landry



PIERRE DUSSAULT
Côté Fleury



FRANCE LOCAS,
Fondation québécoise du cancer



CLÉMENT FORGUES
Outillage industriel Québec Ltee



JEAN-BERTIN GINGRAS
Collège O'Sullivan



FRANCINE LORTIE
Gestion de projet



ALAIN LEPAGE
Journal.ca



PIERRE CASSIVI
Journal.ca

Pour informations et réservation :
David Cassivi
418 905-1414
davidcassivi@icloud.com

Capital Propane

Hôte du rendez-vous inter-parcs industriel du 8 mai dernier

(JB) Le mardi 8 mai dernier, l'entreprise Capital Propane nous a ouvert ses portes dans le cadre d'un rendez-vous inter-parcs industriels. Notre hôte était M. Jean-François Bergeron, directeur général de l'entreprise. Les invités ont également pu rencontrer M. Michel Breton, propriétaire de l'entreprise.

Capital Propane, c'est 1,2 million de litres de capacité d'entreposage, 13 camions et 25 employés. Sa clientèle est composée 11 000 foyers sur la Rive-Nord et 16 000 sur la Rive-Sud. ■



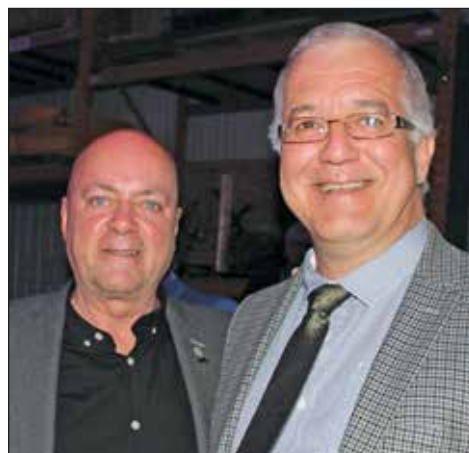
Photographie de groupe de la rencontre chez Capital propane.



MM. Jean-François Bergeron, directeur général et Michel Breton, propriétaire de l'entreprise.



M. Pierre Cassivi, président-directeur général de Parcs industriels.ca, qui entoure M^{mes} Louise Bernier (ROBIC) et Francine Lortie, gestionnaire de projets et d'événements.



MM. Martin Simard, de Lam-é et Charles Demers, de Recyclage Vanier.



MM. Gérard Boily (Desharnais Pneus et Mécanique), Pierre Burac (Publicité impact) et Denis Desharnais (Desharnais Pneus et Mécanique).



De gauche à droite : M^{mes} Josée Duval (Groupe conseil RH), Louise Bernier (Groupe Affi Logistique), Annick Turcotte, Céline Cantin et Catherine Routhier, toutes de Créapub Design.



Crédit photo : Sébastien Dion

Crédit photo : Jacques Bélanger

**Au cœur
du plan
économique**



**POUR VOUS,
LE MONDE EST
AU COIN DE
LA RUE.**

**NOUS POUVONS
VOUS AIDER
À EXPORTER.**

export.gouv.qc.ca



DESGAGNÉS

ENTREPRENEUR DU QUÉBEC ✪ EXPORTATEUR DE SERVICES
IMPORTATEUR DE RICHESSE ✪ CRÉATEUR DE PROSPÉRITÉ

FIER PARTENAIRE

PRIX CRÉATEURS D'EMPLOIS DU QUÉBEC 2017



TRANSPORT MARITIME DE PASSAGERS ■ TRANSPORT MARITIME DE MARCHANDISES ET DE VRACS LIQUIDES, CÔTIER ET INTERNATIONAL
ARMATEURS, AFFRÉTEURS, COURTIERS ET AGENTS ■ LOCATION ET OPÉRATION DE GRUES ET DE MACHINERIE LOURDE
TRANSBORDEMENT INTERMODAL ■ TRANSPORT ROUTIER



info@desgagnes.com
desgagnes.com
418 692 1000

